

L'ex-président Carter se rend discuter avec les militaires d'Haïti

pages C-4 et C-5



Raoul CÉDRAS

Téléphone : le service de base coûtera plus cher

page B-1



Lucien Bouchard n'a fait aucune promesse à Mario Dumont

page A-3



L. BOUCHARD

INVESTISSEMENT GARANTI À INTÉRÊTS COMPOSÉS
Eligible au REER
6 ans & 4 mois
Intérêt composé
Coupons Hydro Québec
Garanti
Minimum 11,217.40 \$
Pourrait devenir 20,000 \$
Marcel Croteau
418-647-4888
* Sujets à changement de disponibilité * Taxe en date du 14 septembre 1994.
(NB) NESBITT BURNS
Membre du groupe de services de la Banque de Montréal

LE SOLEIL

MANUFACTURIER DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
TOLBEC

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1994

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 257
108 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.24 3.98

MONTREAL - OTTAWA 1.50 Plus TPS TVQ

1,35\$ Plus TPS TVQ

LES ARTS



À Toronto, exposition de chefs-d'œuvre

Les oeuvres remarquables de la Fondation Barnes, de Cézanne à Matisse, seront présentées à Toronto, au Musée des beaux-arts de l'Ontario. **F-1 et F-2**

LE SPORT



Yves Racine enfin près de ses racines

Après cinq ans aux États-Unis, le défenseur du Canadien n'a plus besoin de se cacher pour parler français. À lire demain.

L'INDEX

Annonces classées	E-7 à E-15 G-8 à G-10
Arts	Cahier F
Bonne chère	C-1 à C-3
Bridge / Horoscope	G-10
Carrières	D-1 à D-5
Décès	G-11 à G-13
Dossiers	A-13 et A-15
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Habitat	E-1 à E-6
Le Monde	C-4 à C-9
Michèle David	A-14
Mot fléché	G-13
Mot mystère	G-9
Où aller à Québec	F-12
Tourisme	G-1 à G-7
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques averse, maximum 19, minimum 6. S-16



Dans le secteur résidentiel de la CUQ

L'évaluation monte de 5 à 8%

QUÉBEC — Contrairement à ce qui arrive à Montréal où l'évaluation des immeubles connaît une diminution importante, c'est une hausse de 5 % à 8 % que connaîtra le secteur résidentiel sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), selon le rôle d'évaluation qui sera rendu public en début de semaine prochaine. Ce rôle montre par contre une baisse de 1 % à près de 5 % pour le secteur commercial.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La situation est plus reluisante dans la région de Québec que dans la région de Montréal où l'évaluation a baissé de 11,6 %. Toutefois, la diminution de l'évaluation des immeubles commerciaux causera des maux de tête à certains dirigeants municipaux lors de la préparation du budget au cours des prochaines semaines. Les propriétaires de résidences pourraient devoir partager avec les commerces la perte de taxation consécutive à la diminution de l'évaluation du secteur commercial.

Six municipalités auront un nouveau rôle triennal d'évaluation pour 1995 : Québec, Sainte-Foy, Vanier, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Val-Bélair. Elles ont reçu ce nouveau rôle ces derniers jours. La CUQ rendra publics lundi les détails des six nouveaux rôles triennaux d'évaluation, dont LE SOLEIL a obtenu les grandes conclusions, hier.

La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, qui a reçu le document ces derniers jours du Service d'évaluation de la CUQ, a fait ce premier commentaire : « Ce n'est pas un grand désastre ! »

Par rapport au rôle « de dernière impression », c'est-à-dire celui de septembre 1993 rajusté en septembre 1994, l'évaluation totale à Sainte-Foy augmente de 1,67 %, dit Mme Boucher. L'évaluation imposable augmente de 2,3 % et la non imposable, de 1,4 %. L'évaluation des propriétés résidentielles connaît une hausse moyenne de 5,53 % tandis que les propriétés commerciales subissent une diminution moyenne de 4,68 %.

Le problème qui se pose à l'administration municipale c'est la répartition de la charge fiscale. Bien qu'aucune décision ne soit prise, Mme Boucher déclare que les propriétaires d'immeubles non résidentiels ont été « ménagés » jusqu'ici et il ne faut pas écarter une augmentation de la surtaxe sur ces immeubles. Elle ne croit pas que les propriétaires d'immeubles résidentiels devront écopier pour la baisse de l'évaluation des immeubles commerciaux.

Selon le dernier rôle, Sainte-Foy avait une évaluation foncière de 4,7 milliards \$. C'est lors de son discours sur la situation financière de la ville, à la mi-novembre, que la mairesse fera connaître la solution retenue pour compenser la perte de revenus prévue à la

suite de la diminution de l'évaluation du secteur non résidentiel.

Vanier est la municipalité qui a le plus à perdre dans cette situa-

tion car, fait remarquer le maire Robert Cardinal, 60 % de ses revenus de taxation proviennent du secteur commercial. Mais, pru-

dent, il a déjà fait un budget simulé et croit être en mesure de faire absorber le manque à gagner par les commerces, sans les égor-

ger, via la taxe d'affaires dont le taux est encore bas.

Autre texte en A-3

Libéraux et péquistes changent de rôles



Les spécialistes de Déchiquetage Expert étaient à l'oeuvre, cette semaine, au bunker de la Grande Allée, où se trouve le bureau du premier ministre du Québec. À la suite des élections de lundi, libéraux et péquistes sont en pleine transition et se préparent à assumer leurs nouveaux rôles.

Lire dossiers, page A-13

Étude du Dr Fernand Labrie sur le cancer de la prostate

Les cobayes n'ont plus à payer

QUÉBEC — Les sujets du Dr Fernand Labrie ont fini de payer.

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

Le célèbre chercheur du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), qui réclamait 25 \$ aux 10 000 hommes se soumettant à son étude sur le cancer de la prostate, revient à la gratuité : il a perdu 20 % de ses sujets en deux ans.

« La perte du cinquième des cobayes risquait de fausser nos données », explique le directeur du centre de recherche du CHUL.

Le centre de recherche a un budget de 50 millions \$ par année, issu des gouvernements et de compagnies pharmaceutiques.

Le Dr Labrie a envoyé cette semaine une lettre à ses 10 000 sujets expliquant que le service de dépistage du cancer de la prostate redevenait gratuit.

L'étude, amorcée en 1988, faisait d'abord appel à des sujets bénévoles. La facture de 25 \$ par

traitement fut instaurée en 1992. « On rend un service aux gens », plaide M. Labrie.

Les sujets, âgés de 50 ans et plus, doivent se soumettre à une prise de sang et un toucher rectal. L'examen permet de dépister le cancer de la prostate, qui frappe un homme sur 11.

« Je considère cela comme un service que je reçois », dit un sujet dans la cinquantaine, joint par LE SOLEIL quelques heures avant le retour à la gratuité.

Ce dernier acceptait volontiers de payer 25 \$ par rendez-vous. « Il n'y a pas de scandale là. Mon père est décédé du cancer de la prostate. Si on me dépiste un cancer assez tôt pour le guérir, j'applaudis », dit-il.

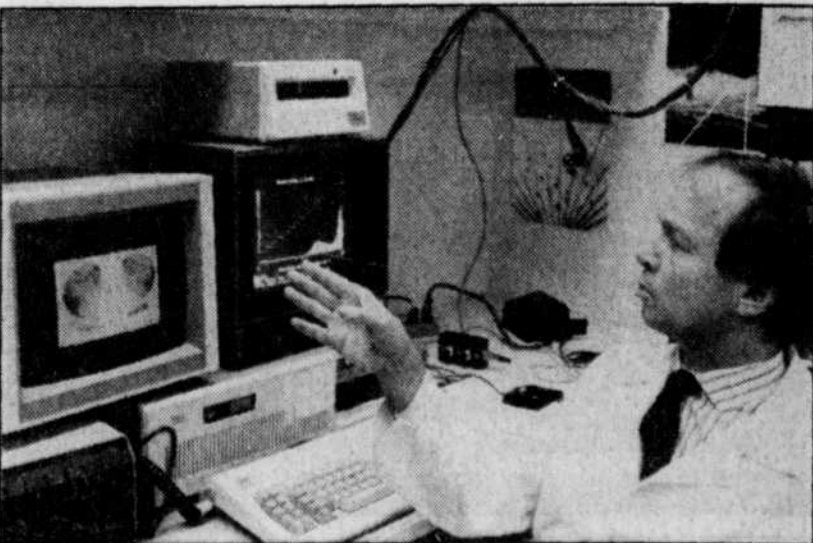
Quelque 2000 des 10 000 sujets à l'expérience ne l'ont pas pris ainsi, annulant leur participation. C'est pour les reprendre que le Dr Labrie abolit la facture de 25 \$

qui, multipliée par les 10 000 participants, rapportait 250 000 \$.

Les « cobayes » sont généralement payés, quelques centaines de dollars, pour prendre part à des études universitaires. Certaines recherches comportent cependant des contraintes ou des risques

comme l'absorption de médicaments. Ce qui n'est pas le cas de l'étude sur la prostate qui ne demande qu'un examen d'une quinzaine de minutes.

Autre texte en A-3



Le Dr Labrie a amorcé son étude sur le cancer de la prostate en 1988.

Venez voir!

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES
ILLIMITÉES

MARCHE-DONS

Rêve d'Enfants



Du 19 au 25 septembre

des t-shirts "Natchous" spécialement créés par le Marche-Dons sont disponibles au kiosque près du comptoir d'information au 2^e étage.

SERVICE À LA CLIENTÈLE : 651-5000

Deux hommes de 18 et 19 ans gravement blessés

Une rencontre due au hasard se solde par un tragique accident

LÉVIS — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec soupçonnent deux hommes de 18 et 19 ans d'avoir tenté de mettre fin à leurs jours, hier à Lévis, quelques heures après qu'ils eurent parlé de suicide. La voiture des deux jeunes hommes, qui s'étaient rencontrés pour la toute première fois en début de soirée, a frappé de plein fouet un poteau d'Hydro-Québec après un spectaculaire capotage.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

L'accident s'est produit vers 1 h 30, devant la résidence d'un policier de Lévis, au 229, chemin des Forts. Les victimes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de

Lévis où les médecins ne craignent pas pour leur vie.

Les deux hommes étaient tous deux affligés par la perte tragique d'un proche. L'amie de coeur de l'une des victimes s'est tuée récemment dans un accident de la route. Son compagnon d'infortune a également perdu

un proche parent lors d'un accident de la circulation.

Les deux hommes se sont rencontrés par hasard dans un centre de jeux électroniques à Lévis en début de soirée. Ils ont fraternisé et se sont rendus dans deux autres lieux commerciaux, «probablement des bars», affirme l'agent Réal Ouellet, porte-parole de la Sûreté du Québec.

C'est là qu'ils auraient décidé de mettre un terme à leur vie et parlé d'un pacte de suicide, selon les témoignages recueillis hier par les enquêteurs de la SQ.

Les hommes ont emprunté une Toyota Corolla appartenant à un proche. Il semble, selon les premières constatations, que le véhicule filait à vive allure. Sous la force de l'impact, le conducteur a été éjecté de la voiture.

Un prélèvement sanguin effectué sur le conducteur permettra aux enquêteurs de déterminer si l'alcool peut être à l'origine du drame qui a failli coûter deux jeunes vies.

L'homme de 19 ans habite Lévis. Son compagnon de 18 ans est de Québec.



La voiture des jeunes victimes a fait un spectaculaire capotage avant de percuter un poteau d'Hydro-Québec sur le chemin des Forts, à Lévis.



Mme France Bélanger, gérante d'un dépanneur Perrette depuis quatre ans, n'en peut plus. Après quatre vols en dix jours, elle dit s'inquiéter pour ses jeunes employées.

Un Perrette, cible de voleurs deux fois en moins de 12 heures

QUÉBEC — «Pourquoi ne nous foutent-ils pas la paix? Qu'est-ce qu'ils ont contre nous?»

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Chaque jour, plusieurs dizaines de dépanneurs sont victimes de braqueurs de tout acabit au Québec. En général, les propriétaires s'en accommodent tant bien que mal, estimant que «les vols font partie du métier». Mais être la cible de quatre vols en dix jours, dont deux en moins de 12 heures, voilà qui dépasse les bornes!

Mme France Bélanger, gérante d'un dépanneur Perrette depuis quatre ans, n'en peut plus. A 7 h hier, un homme et une femme ont fait irruption dans son commerce situé au 2585, boulevard Monaco, dans le quartier Duberger, avec la ferme intention de repartir avec un butin. Ce qu'ils ont fait.

La gérante, qui se trouvait derrière son comptoir à cette heure matinale, a été menacée par l'homme armé d'un couteau. Pendant qu'il s'emparait des 115 \$ du tiroir-caisse, sa compagne remplissait son sac de cartons de cigarettes.

«Ils criaient à tue-tête pour me faire peur», relate Mme Bélanger, qui, trois heures plus tard, ramassait encore les débris de verre laissés derrière eux par les braqueurs.

Ce qui fait déborder le vase, confie-t-elle, est que le même scénario s'était déjà produit la veille vers 22 h. «Deux fois en moins de 12 heures, ça n'a pas de bon sens... Ils ne nous lâchent pas. Je suis certaine que ce sont les mêmes qui ont décidé de s'approprier chez nous.»

Après quatre vols en dix jours, la gérante s'inquiète pour ses jeunes employées. Jeudi soir, la commis Claudie Labeaume, 18 ans, a été victime de son deuxième vol. «J'ai peur que ses parents l'obligent à cesser de travailler ou qu'elle parte d'elle-même», explique Mme Bélanger. C'est une très bonne employée, responsable et consciencieuse.

Pour elle, il n'est pas question de s'armer en cachette — ce qui est illégal — ou d'avoir un chien de garde comme cela se voit parfois dans d'autres dépanneurs. Les risques sont trop grands.

«On ne sait jamais ce qui peut traverser la tête de ces petits voleurs de quartier. Ils font pitié. Ils ont faim et peuvent mal interpréter le moindre de nos gestes», poursuit Mme Bélanger, sans aucune hargne.

Depuis hier, la gérante permet à ses employées du soir de verrouiller la porte dès 20 h, au lieu de 22 h, et de ne l'ouvrir que lorsqu'elles le veulent afin d'accroître leur sécurité. «Si on ne fait rien, on n'aura plus aucun employé.»

Dès lundi, de nouvelles caméras seront installées dans son commerce par Actidev-Alimentation Couche-Tard, le nouveau propriétaire des dépanneurs Perrette. Elles seront braquées en direction de la caisse et permettront de bien voir les visages des importuns.

«Est-ce que ça sera suffisant? Je n'en sais rien, mais je ne vois pas ce que nous pourrions faire de plus dans un commerce comme le nôtre.»

Un 2e homme à la seringue est arrêté

QUÉBEC — Les policiers ont retracé, hier à Québec, un second individu soupçonné de plusieurs vols à la seringue. C'est le deuxième homme arrêté pour des méfaits du genre depuis dix jours.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

La semaine dernière, les policiers de Sainte-Foy ont épinglé Yvan Saint-Jacques, 29 ans, relativement à deux vols perpétrés à la pointe d'une seringue sur leur territoire. Les enquêteurs du service de police de la ville de Québec ont déposé, hier au palais de justice de Québec, trois accusations de vol qualifié contre ce même individu relativement à trois vols survenus dans la capitale les 7, 8 et 9 septembre.

À Québec, les délits avaient été perpétrés contre une femme ayant emprunté le passage souterrain de la Place Jacques-Cartier, le dépan-

neur Drouin et le Centre d'amusement Charest.

L'individu retracé, hier, par les enquêteurs de Québec sera pour sa part accusé la semaine prochaine de quatre vols commis entre le 29 mai et le 5 juillet, également sous la menace d'une seringue.

L'homme, âgé de 35 ans, n'a pas eu besoin d'être arrêté formellement puisqu'il purge déjà une peine de prison dans un centre de détention relativement à une autre affaire.

«Les accusations portées contre ces individus et celles à venir solutionnent tous les dossiers de vols survenus récemment à la pointe d'une seringue», conclut l'agent Jean Minguy, de la police de Québec.

En Bref

■ Octogénaire tuée par un taxi

QUÉBEC — Une résidente de Québec âgée de 80 ans a été mortellement happée par un taxi, jeudi après-midi. Marie Lacroix-Nadeau, qui s'en allait faire ses emplettes, a traversé vers 16 h le boulevard des Capucins un peu avant l'entrée du pont tunnel Joseph-Samson. À cet endroit, la circulation n'est freinée par aucun feu de circulation ou traverse piétonnière. Un chauffeur de taxi a vu surgir l'octogénaire au dernier moment, et il n'a pu l'éviter. La femme a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec puis à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où elle est morte des suites de ses blessures.

■ Vendeur de stupéfiants de 62 ans arrêté

LAC-KÉNOGAMI — Après enquête, les agents de l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec à Chicoutimi en sont venus à la conclusion que le principal fournisseur de stupéfiants dans le village de Lac-Kénogami, au sud de Jonquière, était un homme de... 62 ans! Le suspect a été arrêté hier matin à sa résidence de la rue de la Jetée, où près de 20 grammes de cocaïne et du haschisch ont été saisis. Les policiers ont coffré au même moment sa compagne de 44 ans.

■ Un membre des Rock Machine condamné

QUÉBEC — Un des individus arrêtés au cours de l'opération policière visant l'organisation des Rock Machine, le mois dernier, a été condamné à dix mois de prison. Il s'agit d'Étienne Tremblay, de Beauport. Il avait été accusé de possession de stupéfiants.

Une skieuse intente une poursuite de 100 000 \$ contre le Mont-Saint-Castin

QUÉBEC — Une soirée de ski gagnée dans un concours tenu par une station de radio s'est transformée en véritable cauchemar pour une dame de Québec. La grave blessure subie au Mont-Saint-Castin l'incite maintenant à intenter une poursuite d'au moins 100 000 \$ contre le centre de ski.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

L'hiver dernier, la dame du quartier Saint-Sauveur gagnait à la station CHRC une soirée de ski pour quatre personnes comprenant l'équipement et un cours. Elle se rend donc au centre de ski du Mont-Saint-Castin le 3 février, prend l'équipement fourni par le centre, tel que prévu au concours, mais elle renonce au cours puisqu'elle n'est pas une débutante

dans la pratique de ce sport.

Dans la pente qu'on désigne maintenant sous le nom de «Famille La Roche», l'heureuse gagnante du concours fait toutefois une chute, ce qui en soi n'a rien de vraiment exceptionnel. Mais, allégée-t-elle dans sa poursuite, les fixations de ses skis ne se déclenchent pas, de sorte que ceux-ci ne se détachent pas de ses bottes.

La blessée est ensuite transportée à l'hôpital du Saint-Sacrement où les médecins diagnostiquent

une fracture du plateau tibial externe de la jambe gauche. Le lendemain, les chirurgiens pratiquent une première intervention chirurgicale et installent une attelle que la patiente doit porter jusqu'à la fin de mars.

Durant cette période, la malheureuse skieuse doit se rendre à plusieurs reprises en consultation externe puis, du début d'avril au début de mai, elle reçoit des traitements de physiothérapie. On doit alors l'hospitaliser de nouveau durant une semaine afin de pratiquer une seconde intervention chirurgicale. Encore aujourd'hui, la dame doit se soumettre à des traitements de physiothérapie trois ou quatre fois par semaine.

Pour la «fracture avec un léger décalage inférieur du fragment», elle réclame pour le moment 100 000 \$ du centre de ski, dont 55 000 \$ pour l'incapacité partielle permanente et 25 000 \$ pour l'incapacité totale temporaire. Elle soutient que le centre lui a fourni un équipement inadéquat.

Relativement au montant réclamé pour l'instant, ses procureurs demandent au tribunal de leur réserver la possibilité de demander des dommages-intérêts additionnels durant trois ans. À ceux-ci pourraient s'ajouter tous les dépens, dont le coût des dossiers hospitaliers et médicaux ainsi que les frais d'expertises.

**VOTRE
PREMIER
CONTACT**



De 6 h à 9 h

CBV BONJOUR

Au lever, tout ce qui se passe chez vous - nouvelles, événements culturels, météo et circulation - tricoté serré par **André Chouinard** et son équipe, du lundi au vendredi.

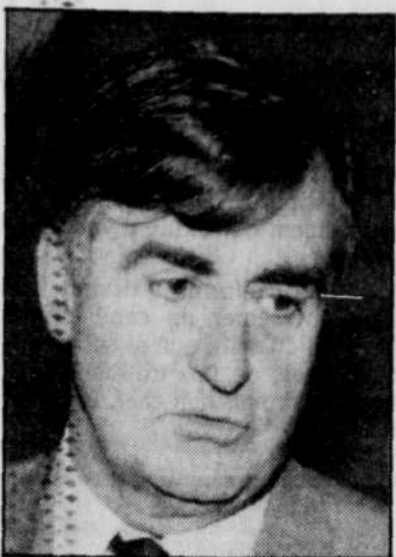
POUR LE PLAISIR DE DÉCOUVRIR **SRC** CBV 980

LA TROIS

LE SOLEIL

Le chef du Bloc étonné par les déclarations du député de Rivière-du-Loup

Lucien Bouchard n'a rien promis à Mario Dumont



Lucien BOUCHARD

QUÉBEC — Lucien Bouchard n'a jamais promis à Mario Dumont qu'il n'irait pas donner un coup de pouce au Parti québécois dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

En vacances dans Charlevoix, le chef du Bloc québécois a sursauté en lisant la manchette du SOLEIL d'hier matin affirmant qu'il avait promis à Mario Dumont qu'il ne s'arrêterait pas dans le comté du chef du parti de l'Action démocratique durant la campagne électorale québécoise.

« Lucien Bouchard n'a jamais pris un tel engagement avec Mario Dumont », assure le chef de cabinet de M. Bouchard, Gilbert

Charland. Selon ce dernier, Lucien Bouchard a fait campagne pour tous les candidats du PQ sans exception au cours de la dernière course électorale.

Gilbert Charland affirme que son patron et Mario Dumont se sont parlé au cours des derniers milles de la campagne. À une dizaine de jours du vote, c'est Mario Dumont qui avait appelé le chef bloquiste au moment où il avait appris que M. Bouchard viendrait épauler le candidat péquiste dans Rivière-du-Loup, Harold Gagné. Selon M. Charland, le jeune lea-

der de la troisième voie lui aurait alors demandé de se tenir à l'écart.

Joint par LE SOLEIL, Mario Dumont a tenu à préciser que Lucien Bouchard ne lui avait pas promis personnellement qu'il ne ferait pas un arrêt dans Rivière-du-Loup. Il souligne que ce sont plutôt les organisateurs de Lucien Bouchard qui ont assuré ses organisateurs à lui que le chef de l'opposition à Ottawa ne passerait pas par Rivière-du-Loup. Le directeur de cabinet de M. Bouchard, Gilbert Charland, nie que de telles tractations ont eu lieu avec les organisateurs de M. Dumont.

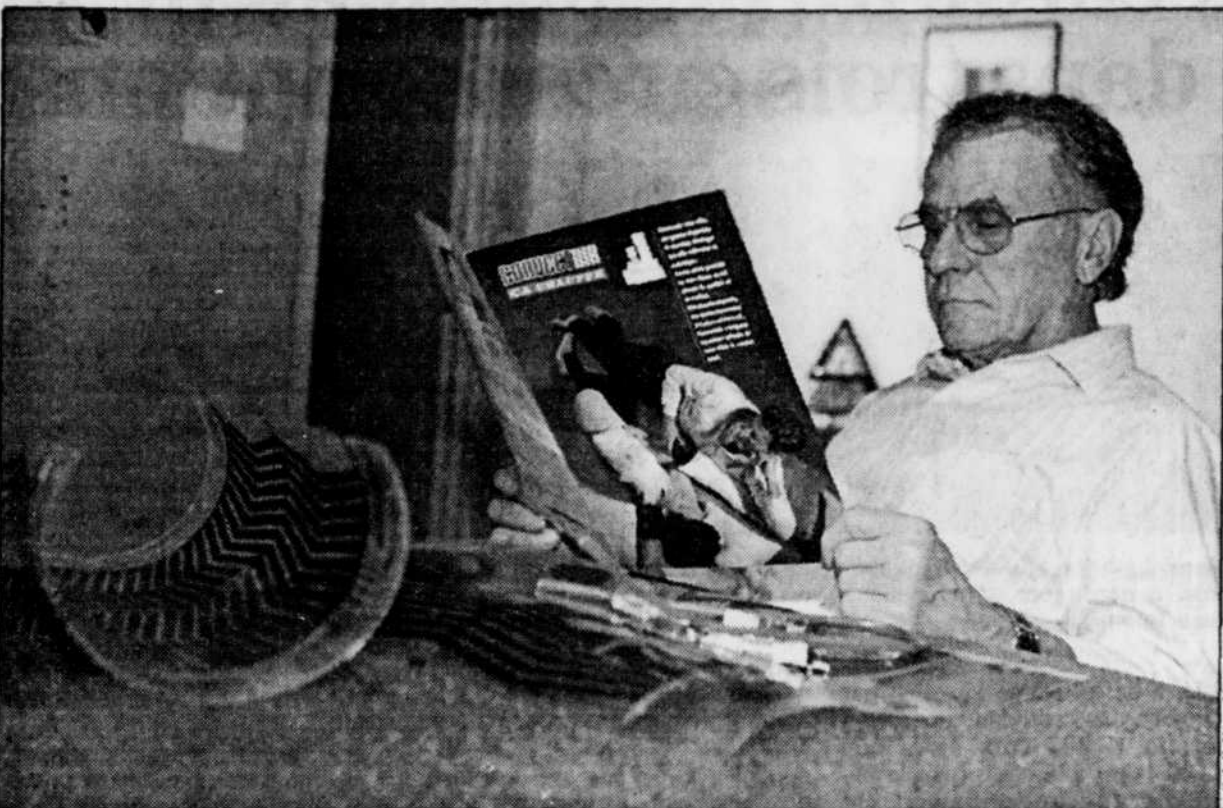
« J'ai appelé Lucien Bouchard

pour lui demander si l'entente tenait toujours. Il m'a dit qu'il n'y avait pas un tel "deal" », explique Mario Dumont. Selon M. Charland, Mario Dumont n'avait guère pris la conversation téléphonique et avait déclaré à M. Bouchard qu'il allait le regretter.

À la veille de partir en vacances, Mario Dumont ajoute qu'il s'est senti « cloué » par Lucien Bouchard. « Moi, aux élections fédérales, j'ai voté pour le Bloc québécois parce que je sentais que ce parti était d'abord et avant tout au service de la population. Aujourd'hui, je dois constater qu'il est plutôt au service du PQ et de Jacques Parizeau ».



Mario DUMONT



Lucien Lapointe, qui est électricien, a lui-même installé « ce très bon système » dans sa grande maison de deux étages à toit cathédrale, convaincu qu'il avait fait le choix idéal. À contrecœur, il a dû tout débrancher mercredi, sans quoi son assureur ne le couvrirait plus en cas d'incendie.

Les propriétaires de pellicules radiantés sont fâchés et inquiets

QUÉBEC — L'ordre de débranchement de deux autres modèles de pellicules de chauffage radiant publié mercredi par la Régie du bâtiment du Québec a provoqué inquiétude, confusion et colère parmi les 3100 propriétaires de maisons utilisant ces produits.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Dans la seule journée d'hier, quel-que 150 propriétaires de maisons ont laissé leurs coordonnées à l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC), qui est en train de monter un dossier en vue d'un recours collectif.

L'ACQC rencontre aujourd'hui ses avocats pour établir les étapes qui devraient normalement mener au dépôt d'une demande d'admissibilité en recours collectif au cours de la semaine prochaine, explique le porte-parole Charles Tanguay.

La stratégie consiste à monter un cas type pour chacune des quatre pellicules bannies depuis janvier et d'identifier le responsable des malheurs des propriétaires de maison, ce qui risque toutefois d'être beaucoup plus compliqué. Est-ce l'ACNOR qui a autorisé la vente de ce produit dangereux au Canada? Est-ce plutôt le fabricant américain Flexwatt, ou comme le prétend cette compagnie, les électriciens qui auraient mal installé la pellicule?

Hier encore, le président de Flexwatt Corporation, du Massachusetts, est revenu à la charge, affirmant que les installations de pellicules au Québec selon le Code de la construction ne respectent pas les normes de sa compagnie.

Dans la confusion, l'ACQC pourrait inclure tous les intermédiaires dans son recours, y compris la Régie du bâtiment. « Avec le nouveau Code civil, c'est plus facile de mettre tous les responsables ensemble », dit M. Tanguay.

Chose certaine, ce n'est certainement pas le consommateur qui est responsable. »

Le bureau régional de Québec de la Régie du bâtiment reçoit une cinquantaine d'appels de consommateurs par jour depuis mercredi, « certains très choqués de devoir débrancher leur système », raconte Marc Émond, de la Régie.

Les électriciens non plus ne savent plus où donner de la tête depuis qu'ils ont reçu l'ordre de débrancher les pellicules de chauffage radiant Flexwatt de 20 watts et plus et Safe-T-Flex MK4 et MK5 de 22 watts.

À un point tel que la Corporation des maîtres électriciens du Québec a affecté cinq ou six personnes au téléphone ces deux derniers jours. La corporation reçoit surtout des demandes d'information de ses membres, mais également de propriétaires de maisons inquiets et frustrés de devoir remplacer à leur frais un système de chauffage avec lequel ils n'ont jamais éprouvé de problème.

Électricien et propriétaire d'une maison chauffée par la pellicule Flexwatt, Lucien Lapointe de Saint-Jean-Christophe est doublement concerné par l'ordre de débranchement.

Il a lui-même installé « ce très bon système » dans sa grande maison de deux étages à toit cathédrale, convaincu qu'il avait fait le choix idéal. Diffusion égale de la chaleur, économie d'énergie, discrétion des feuilles de pellicules cachées dans les plafonds, l'électricien a tellement aimé le produit Flexwatt qu'il l'a installé chez lui.

À contrecœur, il a dû tout débrancher mercredi, sans quoi son

assureur ne le couvrirait plus en cas d'incendie. Dès lundi, il commencera les travaux d'installation d'un système de chauffage à circulation d'air. « Imaginez les trous dans les murs... », soupire-t-il, lui qui avait justement choisi la pellicule pour éviter de percer les murs.

En plus, M. Lapointe devra refaire des joints, du plâtre et la peinture à la grandeur de la maison. Une facture d'environ 6000 \$. « Et encore, je ne compte pas mon temps. »

La seule bonne nouvelle pour M. Lapointe dans toute cette histoire, c'est qu'il pourra lui-même changer son système de chauffage.

M. Lapointe ne s'explique pas pourquoi la Régie du bâtiment a attendu la mi-septembre pour diffuser ce nouvel ordre de débranchement, alors que deux premières pellicules avaient été visées par une première mesure du genre en janvier dernier.

« Je ne comprends pas l'idée de la Régie. Est-ce que ces gens-là étaient en vacances tout l'été? »

Reprise de l'enquête
Par ailleurs, le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, a déclaré hier qu'il poursuivra son enquête sur les pellicules de chauffage radiant le 29 septembre, à Québec.

Le commissaire Delage, qui a commencé cette enquête l'hiver dernier à la suite d'une série d'incendies provoqués par ces systèmes de chauffage, a convoqué l'ACNOR afin de connaître les résultats des tests effectués sur les pellicules et la Régie du bâtiment qui devra expliquer les raisons qui ont motivé l'ordre de débranchement.

Me Delage tente aussi d'obtenir la présence du président de la compagnie Flexwatt Corporation, mais reconnaît n'avoir aucun pouvoir pour le forcer à se présenter.

Les terrains connaissent une forte hausse

Baisse de la valeur des maisons

QUÉBEC — Les nouveaux rôles d'évaluation de Québec, Sainte-Foy, Vanier, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Val-Bélair montrent que, tandis que des maisons subissent une certaine baisse de leur évaluation, les terrains connaissent une forte hausse.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

À Val-Bélair, le directeur général, Jean-Pierre Thérberge, explique que le nouveau rôle triennal d'évaluation fait augmenter les terrains vacants d'environ 27 %. Ce rôle a été confectionné à partir de données recueillies en juillet 1993, laisse entendre M. Thérberge.

Le directeur général de Saint-Émile, Jean Savard, laisse entendre que, tandis que la valeur des terrains augmente beaucoup, celle des maisons déjà construites diminue.

À Val-Bélair, le nouveau rôle montre une augmentation moyenne d'évaluation de 5,67 %. L'évaluation imposable passe de 493 millions \$ à 521 millions \$ tandis que l'évaluation non imposable ne bouge pratiquement pas. Le secteur industriel subit une baisse de 1,6 %, le commercial, de 1,7 %, celui des services, de 0,5 %. Le secteur culturel connaît une baisse de 5 %.

À Saint-Émile, l'évaluation imposable augmente en moyenne de 6 %. Le secteur commercial connaît une diminution variant de 1 % à 2 % et cela n'affectera pas les revenus de la municipalité, dont 90 % de l'évaluation vient du secteur résidentiel.

À Lac-Saint-Charles, le secteur résidentiel connaît une augmentation moyenne de 7 % à 8 % tandis que l'évaluation des immeubles commerciaux subit une diminution de 2 % à 3 %, dit

Jacques Lacombe, secrétaire-trésorier.

L'évaluation foncière passe de 205 millions \$ à 220 millions \$ et il faut prévoir une réduction du taux de la taxe foncière pour ne pas faire subir de hausse de taxes aux contribuables.

En général, il semble bien que les nouveaux rôles triennaux d'évaluation n'aient pas grand impact sur le compte de taxes des propriétaires de résidences. Les propriétaires d'immeubles non résidentiels auraient plus à craindre.

Mais la situation n'est pas du tout comparable à celle qui prévaut sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) où l'évaluation des immeubles connaît une hausse de 11,6 % en vertu du nouveau rôle d'évaluation.

Il y a trois ans, les 388 000 immeubles de la CUM valaient 120 milliards \$ et aujourd'hui, 106 milliards \$!

Dans certaines parties de la CUM, le marché immobilier s'est complètement effondré. Tandis que le secteur résidentiel a subi une baisse d'évaluation de 9 %, celle du secteur non résidentiel est de 15 %. Les immeubles à bureaux ont perdu 23 % de leur valeur et les usines et manufactures, 22,4 %.

La ville de Québec n'a pas voulu donner les détails de son nouveau rôle. Il faut s'attendre toutefois à des augmentations de la valeur des propriétés par exemple dans le quartier Montcalm et, plus fortement encore, dans Lebourgneuf, un secteur en expansion. Les résidences multifamiliales des quartiers centraux n'augmenteraient vraisemblablement pas de valeur et les vieux édifices non rénovés du centre-ville pourraient subir une baisse.



Les nouveaux rôles triennaux d'évaluation n'auront pas grand impact sur le compte de taxes des propriétaires de résidences.

« Ignorer le traitement, c'est comme sauter du 5e étage » - Docteur Labrie

QUÉBEC — « Ignorer le dépistage et le traitement du cancer de la prostate, c'est comme sauter du cinquième étage », riposte le Dr Fernand Labrie à ceux qui trouvent que son approche face au cancer fait plus de tort que de bien aux malades.

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

Les chances de guérison sans séquelles augmentent si le cancer est dépisté tôt, plaide le chercheur du CHUL, rappelant que le cancer de la prostate frappe un homme sur 11. Il s'agit de la deuxième cause de décès due au cancer chez les hommes.

Une étude publiée cette semaine met en doute la pertinence du dépistage systématique du cancer de la prostate chez les hommes âgés de 50 ans et plus. L'équipe de l'Université de Toronto conclut que l'examen de dépistage n'augmente l'espérance de vie que de

0,6 à 1,7 jour pour les hommes de 50 à 70 ans.

Les auteurs de l'étude, Murray Krahn et son équipe, soutiennent en outre que l'impuissance et l'incontinence entraînées par le traitement n'en valent pas le coup. « Nous prédisons que les examens de dépistage feront carrément tort à l'individu plutôt que d'améliorer son état de santé. »

À peine 5 à 10 % des patients souffrent d'incontinence à la suite du traitement et entre la moitié et les trois quarts recouvrent leur puissance sexuelle, selon Fernand Labrie.

« C'est une opération délicate. Il faut choisir son chirurgien », dit

le directeur du centre de recherche du CHUL.

Le Dr Labrie a dépisté 315 cancers sur les premiers 7350 hommes ayant pris part à son expérience, mise en branle en 1988. Une proportion de 4,4 %. Les tumeurs sont généralement d'une taille de un centimètre et plus.

« Ce ne sont pas des petits cancers. Il y a un risque que le cancer progresse et d'en mourir. Ça peut se répandre dans les os et entraîner la mort en deux ou trois ans et demi », dit Fernand Labrie.

Le dépistage prend son importance étant donné que le cancer de la prostate ne laisse ni signe, ni symptôme au départ. Mais une fois répandu il devient « très souffrant ».

L'organisme américain régissant la santé, la Food and Drug Administration (FDA), a approuvé le traitement du Dr Labrie.

CHEVROLET LUMINA VAN 1994
Plusieurs modèles en inventaire



7 passagers
AIR CLIMATISÉ

309⁹⁴\$
par mois

TOTAL Assistance

Prêt-rachat
Royal

- Frais de gestion, transport et préparation inclus, taxes en sus.
- Prix de vente de 19 100 \$. Financement de 48 mois (101 %).
- Obligation totale de 14 877,12 \$, intérêt de 6138 \$.
- Sujet à l'approbation du crédit par le banquier.
- La voiture échelée devra être remise à la banque en remboursement du solde du prêt ou refinancement du solde du prêt.

PAYEZ MOINS UN POINT
C'EST TOUT!



FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND. TÉL. : (418) 687-5170



Partielle dans le comté fédéral de Brome-Missisquoi

André Gourd, candidat idéal pour les libéraux

OTTAWA — Gil Rémillard n'est pas intéressé, « dans l'immédiat », à un retour en politique. Mais lui et quelques libéraux influents se demandent si le député du Québec à Ottawa, André Gourd, ne serait pas un candidat idéal aux élections partielles dans le comté de Brome-Missisquoi.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Joint à son domicile, l'ancien ministre de Robert Bourassa s'est dit « très heureux que ses amis libéraux aient pensé à lui » (comme l'écrivait LE SOLEIL dans son édition de samedi dernier. Gil Rémillard, « après huit années assez exigeantes », est très satisfait de sa nouvelle carrière d'avocat chez Byers, Casgrain et de professeur à l'ENAP. Il insiste toutefois pour préciser qu'il n'a pas renoncé à la politique pour toujours.

Il a entendu parler, comme

d'autres à Ottawa, de l'intérêt des libéraux pour André Gourd, un ami personnel qu'il a d'ailleurs nommé lui-même député du Québec à Toronto puis à Ottawa. Cette candidature ouvrirait du même coup la porte de la Dégénération du Québec à l'ancien maire de Hull et candidat défait du PQ, Michel Lévère qui, lui aussi, est un familier de l'administration fédérale puisqu'il a travaillé au Conseil privé.

Il a été impossible de faire confirmer cette nouvelle par M. Gourd lui-même, retourné dans son domicile de Magog pour le week-end. On fait cependant re-

marquer dans son entourage qu'il a une connaissance intime des rouages politiques fédéraux, et qu'il est « très ami » avec le chef du PC Jean Charest, avec Gilles Duceppe du Bloc, et avec des ministres et conseillers politiques influents de Jean Chrétien. « Connaissez-vous quelqu'un d'autre dont le travail était de fréquenter les cinq partis fédéraux et qui réside dans le comté ? » demande un familier du dossier.

Justement, le chef du Parti conservateur est lui aussi à la recher-

che du candidat idéal. Il a été approché aussi récemment que jeudi dernier par les libéraux qui lui ont suggéré de « ne pas diviser le vote ». « Voulez-vous dire que vous n'allez pas présenter de candidat ? » a répondu Jean Charest avec beaucoup d'humour. Le chef du PC s'est dit « choqué » de la proposition libérale et il s'y oppose pour ne pas faire de cette simple élection partielle un autre match « préférendaire » entre fédéralistes et souverainistes.

Les conservateurs se réunis-

sent en fin de semaine pour discuter de deux ou trois candidatures possibles. LE SOLEIL a appris que Mme Gabrielle Bertrand, qui ne s'était pas représentée à la dernière élection, ne dirait pas non à un retour en politique fédérale. La veuve de l'ancien premier ministre du Québec, âgée de 71 ans, était très aimée dans son comté et a obtenu deux confortables majorités sous Brian Mulroney. Ce comté, voisin de celui de Charest lui-même, a longtemps été conservateur.

Du côté du Bloc, Lucien Bouchard a déclaré au SOLEIL que trois ou quatre personnes ont fait connaître leur intérêt. Le comté avait été remporté, par une majorité de 1796 voix par Gaston Pélouquin, disparu tragiquement dans un accident de voiture il y a deux semaines.

Le Parti réformiste devrait, lui aussi, présenter un candidat ni partisan du statu quo ni souverainiste, mais de la « troisième option », a promis son chef, Preston Manning.

Beauce-Nord, Beauce-Sud et Jean-Talon

La Cour accorde un dépouillement judiciaire dans trois circonscriptions

QUÉBEC (LE SOLEIL ET PC) — À la suite du scrutin du 12 septembre, il y aura dépouillement judiciaire dans les circonscriptions électorales de Beauce-Nord, Beauce-Sud et Jean-Talon, a statué hier le juge François Godbout de la cour du Québec.

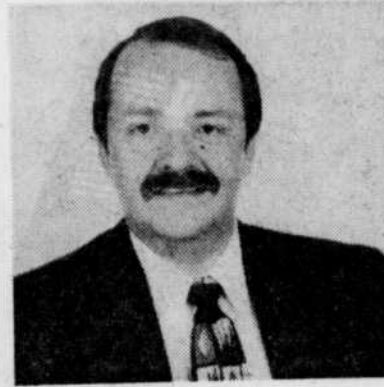
Les dépouillements de la Beauce se dérouleront au Palais de justice de Saint-Joseph alors que celui de Jean-Talon aura lieu au Palais de justice de Québec. Tous trois s'achèveront mardi à 10 h.

Lors du scrutin, les trois candidats libéraux l'avaient emporté de justesse dans ces circonscriptions.

La partie la plus serrée s'est jouée dans Jean-Talon où l'ex-maire de Sillery, Margaret De-



Diane Lavallée, du Parti québécois, a perdu par 31 voix dans Jean-Talon.



Le libéral Normand Poulin a obtenu 61 votes de plus que son adversaire dans Beauce-Nord.



Paul-Eugène Quirion, du PLQ, a terminé avec une majorité de 164 votes dans Beauce-Sud.

lisle, a défait Diane Lavallée par 31 voix. La candidate libérale a récolté 12 287 voix alors que 12 256 sont allées à sa rivale péquiste. 401 bulletins ont été rejetés.

À l'intérieur de sa requête, Mme Lavallée fait notamment valoir, via son procureur Me Gilles Gaumont, que des bulletins en sa faveur ont été rejetés alors qu'ils n'auraient pas dû l'être et inversement que sa rivale a obtenu des voix qui auraient dû ne pas lui être accordées. Elle ajoute que dans quelques boîtes de scrutin, le nombre de bulletins retrouvés ne correspondait pas au nombre de électeurs ayant exercé leur droit.

Dans Beauce-Nord, le libéral Normand Poulin l'a emporté par 61 voix contre le péquiste Benoît L'Heureux. M. Poulin avait recueilli 10 752 voix contre 10 691 à son adversaire péquiste. Il y a eu 501 bulletins rejetés.

Le candidat L'Heureux invoque le fait que des bulletins « manquaient », auraient été détériorés, an-

nulés ou rejetés », de sorte que le nombre de bulletins accordés aux différents candidats « ne correspondait pas au nombre de bulletins reçus par le scrutateur ».

Son avocat, Me Hugues Labbé, prétend aussi que certains bulletins marqués pour son client ont été indûment annulés tandis que d'autres, marqués en faveur du candidat libéral, auraient dû être rejetés.

Le péquiste Paul-André Busque reprend les mêmes arguments dans Beauce-Sud. Son avocat, Me Raymond Lessard, ajoute que divers articles de la loi électorale ont été enfreints, notamment celui qui force le scrutateur à montrer les bulletins de vote aux représentants des candidats lors du dévoilement du scrutin et celui qui interdit à un parti politique de tenir une centrale téléphonique dans l'édifice même des bureaux de scrutin.

M. Busque a été défait par le candidat libéral Paul-Eugène Quirion par 164 voix. Il a récolté l'appui de 12 958 électeurs contre

13 122. 635 bulletins ont été rejetés.

Pour le Parti libéral, l'organisateur régional Benoît Savard a indiqué que sa formation politique s'attendait à ce que ces requêtes péquistes réclamant un dépouillement judiciaire soient acceptées. « Le juge les accepte généralement dès que le nombre de bulletins rejetés dépasse largement le chiffre de la majorité », a dit M. Savard.

Le PLQ déléguera ses conseillers juridiques pour défendre les intérêts de ses candidats élus, a indiqué M. Savard.

On s'attend à ce que le dépouillement s'étale sur quatre à cinq jours. Tous les bulletins seront revus l'un après l'autre.

D'autres requête demandant un dépouillement judiciaire seront étudiées au cours des prochains jours. Elles touchent les circonscriptions de Vimont et Saint-Jean.

Dans Vimont, la majorité péquiste n'est que de 150 voix. Elle est de 358 dans Saint-Jean.

PUBLIREPORTAGE

Pensez-vous qu'il est temps de réorienter votre carrière ?

Avez-vous l'impression d'aller nulle part ? D'occuper un emploi insatisfaisant qui ne mène à rien ? Si oui, il est temps d'examiner plus attentivement les divers programmes offerts par l'Institut Carrière et Développement Ltée.

ICD, une excellente réputation

Avec des établissements dans les principales villes du Québec et du Canada, ICD constitue le plus vaste réseau d'enseignement dans le domaine de l'informatique et de la bureautique. Depuis 1965, ICD s'est acquis, auprès des entreprises, une réputation de formateur à la fine pointe de la technologie. Un matériel d'enseignement sans cesse mis à jour et un équipement informatique dernier cri préparent les élèves à répondre aux exigences des employeurs et les rendent aptes à relever tous les défis.

Enseignement individualisé à horaire flexible

Les aptitudes et les besoins variant d'une personne à l'autre, chez ICD, chaque élève reçoit une attention particulière. La scolarité et l'expérience sont reconnues et les études peuvent débiter à chaque semaine. Un mode d'enseignement individualisé permet à chacun de mettre à profit ses habiletés.

Chez ICD, on ne cherche pas à vous faire suivre un programme à la course. Une formation à temps plein est disponible selon un horaire de 25 heures/semaine en avant-midi ou en après-midi. Une forma-

tion à temps partiel, à raison de 12 heures par semaine peut également être suivie le soir. Chacun reçoit donc un programme de formation individualisé et est libre de choisir l'horaire qui convient le mieux à son rythme d'apprentissage. Cette formation n'exige aucun préalable en informatique.

L'accent sur un enseignement pratique

Au cours de sa formation, l'élève réalise des travaux pratiques à l'aide de logiciels et d'équipement spécialisés. Il est assisté dans sa démarche par des tuteurs compétents. Tout au long de ses travaux, l'accent est mis sur la reproduc-

tion de situations pratiques similaires à celles rencontrées dans le milieu de travail.

Une fois sa formation achevée, le Service d'aide au placement ICD offre des ateliers axés sur les techniques de recherche d'emploi, un atout pour décrocher un premier emploi.



Les programmes de niveau collégial

ICD offre les programmes suivants : Département de la programmation : Programmeur(euse)-analyste, Techniques de micro-informatique - Département de la bureautique : Actualisation en bureautique - Département d'électronique : Micro-ordinateur général. Tous les programmes sont admissibles à une aide financière du gouvernement via ses programmes de prêts et bourses ou Sprint.

Renseignez-vous !

L'Institut Carrière et Développement Ltée est situé au 905, aut. Dufferin Montmorency bureau 20, Québec G1R 5M6. Tél.: 694-0211

Institut Carrière et Développement Ltée
ICD
Permis d'enseignement collégial # 669639

À l'automne, la chute
des feuilles annonce la
CHUTE DES PRIX!

25%
à
50%
DE RABAIS
sur tous
les végétaux
d'extérieur

ARBRES ORNEMENTAUX

- De 8 à 15 pieds de hauteur
- Plus de 50 variétés
- Le plus grand choix en ville
- Prix défiant toute concurrence

De 25 à 50 % de rabais

CÈDRES À HAIES

cultivés ou sauvages, hauteurs de 3 à 8 pieds

3 pieds
de haut
à partir de

4.25

FLEURS VIVACES

Très grand choix

- En pots de 10 centimètres
- En pots de 2 gallons

PLANTES À HAIES FEUILLUES

- Physocape vert
- Physocape doré, nain ou régulier
- Caragana
- Saule arctique
- Gadeliers alpins
- Ormes chinois
- Symphorine et plusieurs autres variétés

HEURES D'AFFAIRES : Du lundi au vendredi inclusivement de 8 h à 19 h 30; Samedi de 8 h à 17 h et dimanche de 9 h à 17 h

PÉPINIÈRE MORALDO ET FILS INC.

Qualité et service depuis 1957

LEBOURGNEUF
(CHARLESBOURG-OUEST)
1300, boul. Saint-Joseph
628-9440

SAINT-FOY
(limites de Cap-Rouge)
4078, chemin Saint-Louis
656-6539

SAINT-AUGUSTIN
(au croisement de l'autoroute 40)
180, route 138
878-3808



Après le Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'Abitibi et la Côte-Nord sont deux autres châteaux forts du PQ

QUÉBEC — Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure une des régions les plus souverainistes du Québec, deux autres régions sont en train de se convertir elles aussi en châteaux forts péquistes. Il s'agit de l'Abitibi et de la Côte-Nord.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Une analyse des résultats de l'élection de lundi dernier indique en effet que le Parti québécois a recueilli 62,2 % des suffrages dans les trois circonscriptions de l'Abitibi, soit à peine 4 % de moins qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean où le taux de succès du PQ est de 65,6 %.

Sur la Côte-Nord, le PQ a obtenu presque trois voix sur cinq avec 59 % des voix.

Du côté libéral, l'ouest de l'île de Montréal apparaît comme une forteresse imprenable : toutes les circonscriptions ont donné des majorités plus que confortables aux candidats libéraux grâce à un appui dépassant les 70 % partout, et même les 80 % dans deux comtés.

Le record absolu de « popularité » appartient au libéral Geoffrey Kelley dans Jacques-Cartier. Ce dernier a recueilli 83,5 % des suffrages, soit l'appui de cinq électeurs sur six. Un autre libéral de l'Ouest de Montréal, Pierre Marsan, a été appuyé par 83 % des électeurs de sa circonscription.

Le Parti libéral a recueilli au moins 70 % des suffrages dans 11 circonscriptions, dont neuf sont dans l'ouest de l'île de Montréal. La dixième est celle du quartier italo-phonique de Jeanne-Mance, plus à l'est, où le député Michel Bis-

sonnet obtient un score de 74,2 %.

La onzième est la circonscription majoritairement anglophone de Pontiac, dans l'Outaouais, où le libéral Robert Middlemiss a obtenu l'appui de 80,2 % des électeurs.

Au PQ

Du côté du Parti québécois, le « recordman » est le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, qui a obtenu l'appui de 74,4 % des Abitibiens de sa circonscription.

Les autres députés péquistes qui ont obtenu le meilleur résultat sont dans l'ordre Jean Garon dans Lévis (72 %) et Jacques Brassard au Lac-Saint-Jean (71,7 %).

Neuf autres députés péquistes ont obtenu au moins 60 % des voix de leurs électeurs. Trois des circonscriptions qu'ils représentent sont au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quatre dans Laurentides-Lanaudière, une sur la Côte-Nord (Duplessis) et l'autre au centre-ville de Montréal (Hochelaga-Maisonneuve).

Au niveau des chefs de parti, le meilleur résultat dans leurs circonscriptions respectives a été obtenu par Daniel Johnson dans Vaudreuil (59,5 %). Suivent Jacques Parizeau dans L'Assomption (56 %) et Mario Dumont dans Rivière-du-Loup (54,8 %).

Enfin, seulement deux candidats du parti de l'Action démocratique ont obtenu suffisamment de voix pour voir la moitié de leurs dépenses électorales remboursées par l'État. Il s'agit, en plus du chef Mario Dumont, du candidat dans Champlain, Norman Houle, qui a recueilli 25,3 % des voix.



Un grand totem

En visite au Canada, le premier ministre de la Belgique, Jean-Luc Dehaene, examinait, hier, avec attention un totem exposé au Musée canadien des civilisations, à Hull.

Les Cris veulent créer un 3e niveau de gouvernement chez eux

LAC NEMISCAU (PC) — Les Cris du Nord du Québec affirment qu'ils pourraient s'auto-gouverner si le Québec se séparait du Canada. Ils entendent d'ailleurs tenir leur propre référendum sur la souveraineté.

« La question à laquelle nous devons répondre est de savoir si nous pouvons nous administrer nous-mêmes advenant l'indépendance du Québec. Et la réponse est oui », a déclaré l'ambassadeur cri Ted Moses aux délégués des neuf villages du nord du Québec réunis en assemblée spéciale sur les rives du lac Nemiscau à environ 130 kilomètres à l'est de la baie James.

Il s'agit de la première réunion des Cris depuis l'élection du Parti québécois lundi. Mercredi, M. Parizeau a réaffirmé sa volonté de s'en tenir à l'échéancier prévu pour la tenue d'un référendum l'an prochain.

Depuis lundi, les délégués cris arrivent, qui, par avion de brous-

se, qui, par bateau, à ce camp isolé situé à une centaine de kilomètres de Nemaska, la communauté cri la plus proche.

Parmi les priorités de discussions figure la question d'une plus grande autonomie gouvernementale.

Actuellement, les Cris possèdent deux niveaux d'administration autonome : local et régional.

Selon le grand chef Kenny Blacksmith, un troisième niveau d'administration devrait être créé pour soulager les chefs locaux de certaines responsabilités et rendre plus facile la solution de questions régionales ou nationales. Au surplus, un troisième palier permettrait d'intégrer davantage de personnes au processus politique.

« Nous devons nous donner un corps d'élus qui concentrera son attention au maintien et à la préservation de nos droits », a pour sa part déclaré le chef Matthew Mukash de Grande-Baleine (Whapmagostui). « Nous sommes forts même si on nous a privés de notre terre et de notre relation avec cette terre. »

Les plus vieux se sont dits d'accord avec les objectifs poursuivis au cours de cette rencontre. Parmi eux, cet homme qui a dit sa frustration de ne plus pouvoir chasser sur sa terre depuis que son territoire de trappe a été inondé par les développements hydro-électriques.

LA CELLULITE traitée par ACUPUNCTURE

Perte de tissu graisseux sous-cutané, réduction de la "peau d'orange", élimination efficace de l'eau...
Pour information :
Réjane Dufresne
acupuncteur
522-6891
233, Fraser (près de Cartier)

Inscription dès maintenant COURS INTENSIFS

Quelques places disponibles 7 à 14 semaines jour ou soir

ÉLECTROLYSE

31 octobre de jour, 9 janvier 95 jour/soir

ESTHÉTIQUE

9 janvier 95 de jour, 13 février 95 de jour, 17 avril 95 de jour

cours de massage suédois

soins des pieds spécialisés cosmétologie

Plus de 30 ans d'expérience
RABAIS EXCEPTIONNELS

ÉCOLE ÉDITH SEREI
839, Saint-Joseph Est
(418) 522-0134
1-800-561-0857

COURS D'ANGLAIS

DIFFUDI INTERNATIONAL

Session Post-Automne 94.

Début : jeudi 29 septembre.

Inscription : 23 sept., de 9 h 30 à 19 h.

Cout : 150 \$ matériel inclus.

880, Pere Marquette

682-3617

COURS D'ESPAGNOL

DIFFUDI INTERNATIONAL

Session Post-Automne 94.

Début : 27 septembre 1994.

Inscription : 23 septembre de 9 h 30 à 19 h.

Cout : 87 \$ + frais de matériel.

880, Pere Marquette

682-3617

FLAMENCO

DIFFUDI INTERNATIONAL

Inscription : 16 septembre 94 de 9 h 30 à 19 h.

On classes : 1005

Débutants : mardi de 18 h à 21 h 30

Intermédiaire : mardi de 20 h à 21 h 30

Début : 20 septembre 1994

880, Pere-Marquette

682-3617

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.
ophtalmologiste

Traitement de la myopie et de l'astigmatisme au LASER

VERRES DE CONTACT

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155
(418) 654-1488

MON NOUVEAU CHEZ-MOI ...

MANOIR CHAMPFLEURY

Résidence pour personnes pré-retraitées et retraitées (autonomes)

Phase III maintenant en location

- * Résidence spacieuse et confortable
- * Près de 150 logements de différents types
- * À deux pas de l'église St-Pascal et de l'hôpital l'Enfant-Jésus
- * Nombreux commerces et services à proximité
- * Activités socio-culturelles, chapelle, cour extérieure...

1950, ave Champfleury, Québec

Tél.: (418) 660-6011

Heures d'ouverture : 9h à 17h tous les jours incluant les fins de semaine

Dans le style Alain Maurolian
m'a présenté une Collection enroulée,
qui respire la Méditerranée
Uniquement Pour vous
MAUDE
PLACE DE LA CITÉ

SPECTACULAIRE SPÉCIAL D'AUTOMNE

TOILES POUR ABRIS

- Polyéthylène renforcé
- Résistent aux déchirures
- Plusieurs oeillets anticorrosifs

• Pour la construction, le camionnage, les abris tels les piscines, les motos, les garages, les bateaux, les équipements de ferme, les cordes de bois. Ces toiles sont imperméables, légères et lavables et résistent aux basses températures. Couleur bleue



RÉSISTENT AUX DÉCHIRURES



TISSÉES EN POLYÉTHYLENE 100 % IMPERMÉABLE

6'	x	8'	4,50 \$
8'	x	10'	7,95 \$
9'	x	12'	9,95 \$
10'	x	12'	11,95 \$
10'	x	15'	13,50 \$
12'	x	12'	12,95 \$
12'	x	14'	16,95 \$
12'	x	16'	17,50 \$
12'	x	18'	19,95 \$
12'	x	24'	26,50 \$
15'	x	20'	27,50 \$
18'	x	24'	39,95 \$
20'	x	30'	54,95 \$
24'	x	30'	65,95 \$
24'	x	40'	94,50 \$
30'	x	50'	137,95 \$

OUVERT LES MERCREDIS SOIR ET LES DIMANCHES

MAGASIN LATULIPPE

637, rue Saint-Vallier Ouest, Québec

Tél.: 529-0024 Fax.: 529-6381

Tellement facile de stationner

Poursuite de 320 000 \$ de Moncef Guitouni

MONTREAL (PC) — L'ex-président du parti de l'Action démocratique, Moncef Guitouni, réclame 320 000 \$ en dommages à six personnes qui ont témoigné à son sujet dans un reportage du Point diffusé à Radio-Canada le 17 août, pendant la campagne électorale.



Moncef GUITOUNI

Forcé de démissionner après la diffusion du reportage, Guitouni, qui s'est ensuite présenté dans le comté de Marie-Victorin comme candidat indépendant, poursuit ces six personnes pour diffamation, atteinte au respect de la réputation, à l'intégrité et à la vie privée.

Les intimés ont tous fait partie de la Société de recherche en orientation humaine, un organisme à but non lucratif créé par Guitouni en 1972, qu'ils ont décrit comme une secte.

Lors du reportage signé par la journaliste Francine Pelletier, ils ont tenu des propos qui, selon Moncef Guitouni, «avaient clairement pour but de nuire et porter atteinte à sa réputation».

Les intimés ont «agi de mauvaise foi en transmettant des informations fausses et erronées sur le requérant afin de le discréditer aux yeux du public dans le cadre d'un reportage qu'ils savaient défavorable pour le requérant et qui attaquait son intégrité», écrit celui qui se décrit comme un psychosociologue de profession, dans sa requête déposée en cour supérieure hier.

Guitouni affirme avoir adressé des mises en demeure aux personnes concernées pour qu'elles cessent de parler de lui, mais sans succès.

Trois anciens députés libéraux sur la corde raide

Le ménage péquiste s'en vient

QUÉBEC — Comme cela se produit chaque fois qu'il y a un changement de la garde à Québec, un certain «ménage» sera nécessairement effectué au cours des prochains mois dans la haute fonction publique québécoise et dans les délégations du Québec à l'étranger pour tenir compte des nouvelles orientations politico-constitutionnelles du gouvernement de Jacques Parizeau.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Des hauts fonctionnaires et au moins trois anciens députés libéraux se retrouveront sur la ligne de feu du nouveau cabinet, qui doit modeler la machine bureaucratique et diplomatique aux nouveaux objectifs du bunker.

La Presse Canadienne a appris de source sûre que trois anciens députés libéraux passés à l'Administration — le délégué général du Québec à New York, Reed Scowen, celui de Bruxelles, Gérard Latulippe, et leur collègue de Boston, Claude Dauphin — sont sur le point d'être rappelés «pour consultation» ou auront dans les prochains jours de sérieuses discus-



Claude DAUPHIN



Gérard LATULIPPE



Reed SCOWEN

sions avec des conseillers de M. Parizeau pour tirer les choses au clair sur leur avenir immédiat.

Au bureau du président du PQ à Montréal, un de ses principaux conseillers, M. Jean Royer, déclarait cette semaine que le bureau du futur chef du gouvernement n'avait «aucun commentaire» à faire sur le limogeage attendu de têtes libérales haut placées aux Affaires internationales.

Pour l'instant, le premier ministre élu travaille à la composition de son cabinet.

«On ne peut pas entrer en fonction avant que M. Parizeau soit assermenté. M. Parizeau com-

mence à avoir une assez bonne idée mais ça ne nous donne rien d'officialiser les choses sans qu'on puisse entrer en fonction», a dit M. Royer dans un entretien téléphonique.

La liste de ses conseillers ainsi que les principaux collaborateurs de M. Parizeau seront connus «autour» de la passation des pouvoirs, le vendredi 23.

Pour ce qui est des délégués issus de la filière libérale, ils ont tous refusé de discuter de la situation délicate dans laquelle ils se trouvaient.

«Je n'ai pas de commentaire à faire», a dit Gérard Latulippe, en

poste depuis quelques mois à Bruxelles après un séjour de trois ans au Mexique.

Au moment de leur nomination, le mandat de M. Latulippe comme celui de ses collègues Scowen et Dauphin ne comportait certes pas la promotion de la souveraineté, cheville ouvrière du programme électoral du nouveau gouvernement du Parti québécois. D'ailleurs, le principal porte-parole de la diplomatie québécoise aux États-Unis, Reed Scowen, a passé une partie de sa carrière politique à pourfendre les nationalistes et les péquistes.

«Allez-vous défendre la souveraineté du Québec aux États-Unis maintenant que le Parti québécois est au pouvoir?», a-t-on demandé à l'ancien député anglo-québécois, qui s'est d'ailleurs fait à l'époque le défenseur de la minorité anglophone au caucus du PLQ.

«Je n'ai pas de commentaire à faire», a répondu sèchement M. Scowen en fournissant la même réponse à sa possible démission ou à un limogeage puisque ses convictions politiques ne semblent pas, lui a-t-on rappelé, être compatibles avec l'orientation des nouveaux patrons à Québec.

A Boston, où il est en poste depuis quelques mois, le délégué Claude Dauphin se trouvait au New Hampshire mercredi et ensuite en réunion.

Le changement de la garde dans les délégations et le grand ménage dans la fonction publique font partie des changements devenus traditionnels à l'arrivée d'un nouveau gouvernement. Claude Morin, le père de l'étapisme, a solidement secoué la structure de la représentation québécoise à l'étranger quand l'ex-premier ministre René Lévesque lui a confié en 1976 la responsabilité des délégations.

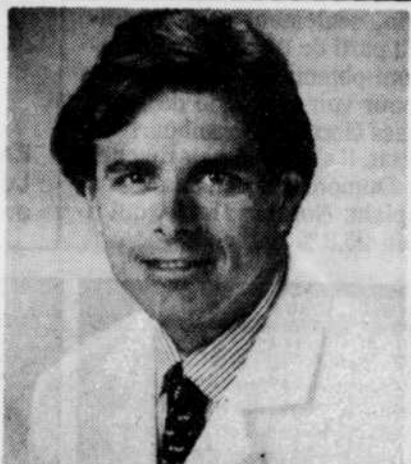
«Il y a deux catégories d'employés à l'étranger: les fonctionnaires de carrière et les nominations politiques. Les fonctionnaires ne sont pas affectés, à moins d'incompétence. Quant aux nominations plus politiques, ça dépend. C'est du cas par cas», fait valoir M. Morin, qui a d'ailleurs déjà admis avoir travaillé pendant sa prestation ministérielle comme informateur de la GRC auprès de son propre parti, le PQ.

Dans ces cercles du pouvoir, où les indemnités de licenciement sont parfois généreuses et les contrats à l'épreuve des aléas de la conjoncture politique, les limogeages se font «de façon intelligente» et avec tous les égards dus aux gens du «monde» que reste la diplomatie, même québécoise.

IMPLANTS DENTAIRES - Dr Pierre Dupont

Une dent perdue?
Deux dents perdues?
Trois dents perdues?
Toutes les dents perdues?

Nous avons
LA SOLUTION!
527-1850
1-800-268-1850



Dr Pierre Dupont
chirurgien-dentiste
1379, chemin Sainte-Foy
bureau 201
Québec (Québec) G1S2N2

Demandez notre guide illustré sur les implants dentaires lors de votre appel

N° 1
AU CANADA

Service ouvert tous les soirs

pour l'année 1994, Sainte-Foy Hyundai a vendu, à ce jour, plus de véhicules neufs que tout autre concessionnaire Hyundai au Canada.

ELANTRA 1994



DÉMONSTRATEUR
jusqu'à
2000 \$ de rabais
moins de 9500 km

RABAIS JUSQU'À 1200 \$

EXCEL 94



à partir de
7988 \$

SCOPE



à partir de
10 488 \$

SONATA 1995



transmission automatique gratuite
14 995 \$

Transport et préparation en sus



STE-FOY
CD
HYUNDAI

HYUNDAI
On évolue à votre avantage

2650, Dalton
parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

Vous attendiez ces rabais depuis longtemps... Notre

GRANDE LIQUIDATION

début aujourd'hui

ROBES DE MARIÉES

32 robes cour. de 595 \$ à 795 \$	SPÉCIAL	195 \$
20 robes cour. de 625 \$ à 850 \$	SPÉCIAL	295 \$
18 robes cour. de 695 \$ à 995 \$	SPÉCIAL	395 \$

ACCESSOIRES POUR LA MARIÉE

Volles et diadèmes cour. jusqu'à 195 \$	SPÉCIAL	75 \$
Gants longs ou courts cour. jusqu'à 65 \$	SPÉCIAL	35 \$

ROBES DE GALA

15 modèles cour. de 200 \$ à 315 \$	SPÉCIAL	95 \$
25 modèles cour. de 250 \$ à 395 \$	SPÉCIAL	195 \$

Aussi:
LIQUIDATION DE ROBES DE MARIÉES
à l'état neuf
À PRIX JAMAIS VUS



Mise de côté: 1 mois sur spécial

Offre en vigueur
jusqu'à épuisement
de la marchandise

145, 80e Rue Est
Charlesbourg 622-8782



AUCUN INTÉRÊT
1^{er} Février
MÊME SUR LES TAXES!

Dépôt de 20% de la
facture totale requis
sur articles
sélectionnés Apple.
Sujet à l'approbation
du crédit.
Détails en magasin

Macintosh LC 475
et **StyleWriter II**

RABAIS \$200

1^{er} FÉVRIER

ORDINATEUR
• 4Mo de mémoire
• Disque rigide de 160Mo
• Processeur 68040 à 25Mhz
• Moniteur ColorPlus™ 14"
• Souris
• Lecteur Apple SuperDrive™ (1.4Mo)
IMPRIMANTE STYLEWRITER II
• Jet d'encre 360 ppp
• Technologie GrayShare™
Rég.: 2199.00

1999.00

NOUVEAU!
CLAVIER ÉTENDU APPLE

AVENTURE
ELECTRONIQUE
Le futur c'est Aventure...



ENSEMBLE MULTIMÉDIA APPLE
• CD-ROM AppleCD 300e
plus externe
• Haut-parleurs
• Écouteurs • Disques CD
599.00

PLACE LEBOURGNEUF
5500 boul. Des Gradins
Québec
628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC
ET DE LA RÉGION
• Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
• Place Fleur de Lys • Place Laurier
• Place du Royaume (Chicoutimi)
• Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce
• La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON
300, Côte Passage
Lévis
835-5500

Leadership libéral en Nouvelle-Écosse

Journée décisive pour Savage

HALIFAX (PC) — Le premier ministre John Savage se trouvera sur la sellette aujourd'hui. Les libéraux de la Nouvelle-Écosse doivent décider s'ils retardent ou non une course à la direction du parti qui aurait lieu lors du congrès annuel du 29

octobre, course qu'il n'est pas certain de pouvoir gagner, selon plusieurs.

De nombreux membres influents, incluant plusieurs ministres, ont mis de l'avant l'idée de repousser au printemps 1995 la remise en

question du leadership libéral, soit assez tard pour permettre de se défaire de 2000 syndicalistes qui se sont récemment inscrits au Parti libéral pour voter contre le leadership de John Savage.

D'autres options comprennent la possibilité de priver de vote les nouveaux adhérents, ou d'ouvrir complètement le scrutin — par téléphone ou par la poste — afin d'inclure le vote de tous les 30 000 membres dans le but de noyer le vote syndical.

John Young, président du Parti libéral, a expliqué qu'un consensus s'est constitué au sein d'un groupe restreint de membres du parti. Toute recommandation provenant d'eux ne sera toutefois pas nécessairement retenue aujourd'hui, car un vote des deux-tiers constitue la majorité nécessaire pour un changement d'ordre constitutionnel.

« Il s'agit, en fait, d'un groupe qui est composé de plus de 100 personnes », a expliqué John Young, tout en précisant qu'il était incapable d'en prévoir les décisions.

Certains membres du comité, tel John George MacKeigan, président de la circonscription du Cap-Breton Ouest, hésitent devant les choix à prendre.



Course au leadership du PC de Saskatchewan

Ancien ministre du cabinet conservateur de la Saskatchewan, Grant Schmidt a annoncé hier qu'il serait candidat à la course au leadership du parti. Les conservateurs provinciaux se choisiront un nouveau chef le 17 novembre.

Le Reform expulsera les membres racistes

OTTAWA (PC) — Le Parti réformiste va expulser tout membre de cette formation qui appartient à une organisation raciste comme le Heritage Front, a affirmé hier le chef Preston Manning.

« S'ils le sont, nous les expulserons. Il n'y a aucune compatibilité entre le Parti réformiste et le Heritage Front », a-t-il assuré.

Preston Manning a révélé que l'exécutif du parti s'était réuni hier et avait retiré la carte de membre à Max French, partisan de cette organisation qui prône la supériorité de la race blanche, et qui est en même temps candidat à la mairie de Scarborough, en banlieue de Toronto.

Les réformistes ne savaient pas qu'il était membre de leur parti « jusqu'à ce qu'il commence à s'en vanter », a précisé M. Manning.

Il est impossible de faire enquête sur tous les 130 000 adhérents du parti fédéral d'opposition, mais si celui-ci est mis au

courant d'un lien quelconque avec le Heritage Front, on agira en conséquence.

Preston Manning a répété qu'il y avait tentative de discréditer ce parti politique, peut-être de la part du Service canadien du renseignement de sécurité, en le reliant à des groupes racistes.

Grant Bristow, membre bien connu du Heritage Front et présumé agent de cette agence fédérale, est censé avoir établi des liens entre les réformistes et le groupe raciste, et il se serait de plus porté, à une occasion, comme garde du corps volontaire de Preston Manning.

L'an dernier, le Parti réformiste a expulsé de ses rangs plusieurs militants du Heritage Front.

Manning dénonce les nominations au Sénat

OTTAWA (PC) — Le leader du Parti réformiste, Preston Manning, a déclaré que les dernières nominations partisans de Jean Chretien au Sénat sont une « abominable violation de la démocratie ».

Le premier ministre du Canada a nommé trois libéraux au Sénat, jeudi, soit : Sharon Carstairs, ex-leader du Parti libéral du Manitoba, Lise Bacon, qui a été vice-première ministre du Québec sous Robert Bourassa, et Landon Pearson, une avocate pour les droits

des enfants qui est la belle-fille de l'ex-premier ministre du Canada, Lester B. Pearson.

Manning a précisé que son parti est surtout furieux de la nomination de Carstairs en tant que sénatrice pour le Manitoba « car les citoyens du Manitoba ont laissé clairement savoir qu'ils veulent des représentants élus et non nommés ».

Le programme du Parti réformiste recommande d'ailleurs un Sénat élu.

LA NEURO LINGUISTIQUE

L'art de communiquer, influencer, exceller

La PNL suscite votre curiosité ?

Profitez de l'automne pour : Formation de base en PNL (30h) sur 2 fins de sem. (sept. et oct.) à Québec Formation de praticien(ne) en PNL sur 8 fins de sem. (nov. 94 à juin 95) Avec des professionnels reconnus

AUSSE

Séance gratuite d'information Les 19 et 26 septembre à 19h30 (Réservez vos places)

INF.: 527-2141

Françoise Marcotte M. Ed. + PNL

RÉSEAU PNL QUÉBEC

820, Casot, Québec

LASER VISUEL DE QUÉBEC

CORRECTION au LASER

de la

MYOPIE et de

l'ASTIGMATISME

Dr Ghislain André Boudreault

Ophtalmologiste

Dr Gilles Lafond

Ophtalmologiste

687-3283

Johnson Brothers

VENTE DE BLANC

Liquidation* des modèles blancs signés Johnson Brothers

4 couverts 20 morceaux à partir de 69\$



* Liquidation sur marchandise en stock seulement.

MODÈLES EN LIQUIDATION :

Regency, Athena, Richmond, Heritage, Quadra

Renaud, le magasin qui, depuis plus de 100 ans, vous offre le plus beau choix de vaisselle, verrerie et coutellerie à Québec.

Renaud & cie

82, rue Saint-Paul

692-0122

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h; samedi, de 9h30 à 16h30

«Mon Mac d'école»

La plus grande vente de Macintosh!



AUCUN VERSEMENT
AUCUN INTÉRÊT
AVANT FÉVRIER 1995*



Macintosh LC 475

Microprocesseur 68LC040 à 25 Mhz
4 Mo de mémoire vive
Disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur Plus (.28)
Clavier régulier Apple II et souris
Logiciel ClarisWorks inclus

1580\$



Macintosh LC 575

Microprocesseur 68LC040 à 33 Mhz
8 Mo de mémoire vive
Disque rigide de 250 Mo
Lecteur AppleCD 300i Plus
Moniteur couleur intégré RVB Trinitron (.26)
4 logiciels CD inclus
Clavier régulier Apple II et souris
Logiciel ClarisWorks inclus

2650\$



Power Macintosh 6100/60

Microprocesseur Power PC 601 à 60 Mhz
Coprocesseur mathématique intégré
8 Mo de mémoire vive
Disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur Plus (.28)
Clavier régulier Apple II et souris
Logiciel ClarisWorks inclus

2780\$

À l'achat d'un de ces ordinateurs, obtenez:



StyleWriter II

Imprimante à jet d'encre
noir et blanc à 360 ppp
2 pages par minute
Alimenteur de 100 feuilles

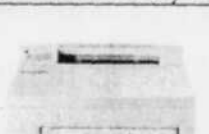
369\$



StyleWriter Pro

Imprimante à jet d'encre
couleur à 360 ppp
4 cartouches d'encre séparées
2 pages par minute
Alimenteur de 100 feuilles

739\$



Personal LaserWriter 300

Imprimante laser
noir et blanc à 300 ppp
4 pages par minute
Alimenteur de 100 feuilles

699\$



Lecteur CD externe d'Apple

Transfert de données (150 ko/sec)
Temps d'accès moyen: 300 ms
Mémoire tampon de 64 ko
Un logiciel CD inclus

199\$ (Quantité limitée)

Obtenez plus chez Click!

Avec un ensemble complet incluant ordinateur et imprimante:
3 heures de formation gratuite* • Possibilité de gagner votre achat!
Garantie du meilleur prix certifié



Concessionnaire autorisé

Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

Offre valide jusqu'au 2 octobre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis. Photos à titre indicatif seulement. * À l'achat d'un ensemble complet incluant ordinateur et imprimante, paiement minimum de 20%, sujet à approbation de crédit. Plus d'informations en magasin. Le gagnant aura à répondre à une question mathématique. Apple, le logo d'Apple, AppleCD 300i Plus, LaserWriter, LC, Power Macintosh et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.



Heureusement, cette voiture était équipée de deux coussins gonflables, d'une cage de sécurité et de l'option Bonne route.

*L'option Bonne route** est un forfait qui vous assure jusqu'à **40% d'économie** sur 6 protections supplémentaires à toute épreuve pour votre assurance auto Desjardins.

- **Aucune franchise à payer** en cas de délit de fuite.
- **Aucune franchise à payer** en cas de perte totale.
- **50 000 \$** de protection sur tout véhicule que vous louez ou empruntez.
Plus besoin de souscrire l'assurance complémentaire requise par les agences de location de voitures : des dizaines de dollars d'économie par semaine.
- **1 000 000 \$** d'assurance responsabilité civile.
Quand on sait qu'à l'extérieur du Québec les poursuites en responsabilité civile pour dommages corporels peuvent atteindre des centaines de milliers de dollars, il vaut mieux prévenir.
- **15 000 \$** d'assurance-vie pour vous et votre conjoint.
- **1 500 \$** sans limite quotidienne pour les frais de transport en cas de perte d'usage de votre véhicule à la suite d'un accident ou d'un sinistre couvert.
Cette garantie couvre aussi bien la location d'une auto que les déplacements en taxi ou par transport en commun.

Et en souscrivant avant le 30 septembre 1994, vous obtiendrez gratuitement :

2 publications « Roulez sans vous faire rouler » de l'APA, l'une sur les véhicules neufs et l'autre sur les véhicules d'occasion.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un agent à votre caisse Desjardins ou téléphonez maintenant au

835-9272 ou au 1 800 567-2423.

*Des conditions d'admissibilité s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et des exclusions.



**Assurances générales
des caisses Desjardins**



Desjardins L'incroyable force de la coopération.



Les acquéreurs déçus de l'aéroport Pearson poursuivent pour bris de contrat

OTTAWA (PC) — Les promoteurs du défunt projet de développement de l'aéroport international Pearson, à Toronto, ont fait savoir hier qu'ils poursuivaient le gouvernement fédéral pour bris de contrat.

Le consortium privé Pearson Development a fait appel aux services de l'ex-juge de la Cour suprême Willard Estey à titre de conseiller légal dans cette affaire.

Lors d'une conférence de presse à Ottawa, hier, M. Estey a estimé que la manière avec laquelle Ottawa a annulé l'entente signée avec les promoteurs peu après l'élection fédérale de 1993, sans compensation, représentait un dangereux précédent et une atteinte aux droits fondamentaux.

La poursuite, enregistrée après de la division générale de la cour de l'Ontario, n'a pas pour objectif l'obtention de compensations spécifiques. Les promoteurs souhaitent plutôt que la cour décide du montant de celles-ci par la voie du processus d'arbitrage.

Pearson Development prétend que le gouvernement lui doit quelque 200 millions \$, somme correspondant essentiellement aux revenus potentiels envolés en fumée avec le projet.

Ottawa s'est déjà dit prêt à compenser les frais engagés par le groupe pour un montant de 30 millions \$.

L'entente, en vertu de laquelle le plus important aéroport privé



Un nouveau terminal a été aménagé à l'aéroport Pearson de Toronto. C'est l'un des plus utilisés au pays.

au pays devait passer sous contrôle privé, avait été signée par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney à la veille des dernières élections fédérales, à l'automne 1993.

L'actuel premier ministre, Jean Chrétien, s'était alors prononcé contre l'accord. Et une fois au pouvoir, les libéraux avaient annulé celui-ci au moyen d'une loi

en ce sens, laissant à la discrétion du gouvernement la question d'une compensation.

Toutefois, la législation, adoptée aux Communes, a été modifiée par le Sénat à prédominance conservatrice, avant de revenir entre les mains des députés. Tout projet de loi doit en effet être adopté par les Communes et le Sénat avant d'avoir force légale.

Hier, l'ex-juge Estey n'a pas hésité à dire que cette affaire était tout simplement digne d'une république de bananes, et non d'un État se voulant démocratique.

Des responsables du ministre fédéral des Transports Doug Young ont affirmé ne pas vraiment savoir à quel moment le gouvernement remettra sur la table la législation controversée.



L'arrangement préalable

Pour le respect de vos volontés

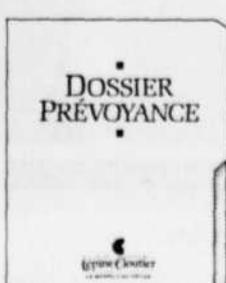
Dans l'éventualité d'un décès, voici des questions que vos proches peuvent se poser et auxquelles vous seul pouvez répondre.

- Quel genre de cérémonie désirez-vous ?
- Quel budget jugez-vous raisonnable pour couvrir l'ensemble des frais funéraires ?
- Quel est votre choix de sépulture ?
- Préférez-vous un parc commémoratif ou un cimetière ?
- Avez-vous un registre de famille ?

L'arrangement préalable de Lépine Cloutier allège le fardeau de vos proches, vous assure la tranquillité d'esprit quant au respect de vos dernières volontés et vous garantit que le budget dont vous disposez sera honoré.

C'est afin de vous informer sur l'arrangement préalable et plusieurs autres sujets reliés au décès que Lépine Cloutier vous offre son Dossier Prévoyance.

Pour recevoir gratuitement le Dossier Prévoyance, qui inclut un registre de famille, complétez le coupon ci-dessous et retournez-le à Lépine Cloutier, C.P. 1343, Québec (Québec) G1K 3P9. Vous pouvez également communiquer avec nous au 529-3371.



Je désire avoir plus d'informations sur l'arrangement préalable et recevoir gratuitement le Dossier Prévoyance.

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Lépine Cloutier
LE RESPECT DU DÉTAIL

EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE 1994

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE

BANANES CHIQUITA, produit importé 35¢ 77¢ le kilo	RAISIN BLEU Produit de l'Ontario, panier 2 litres 1.95\$ panier 2 litres
LAITUE POMMEE Produit du Québec, gr.18 45¢ chacune	CELERI Produit du Québec, gr.24 55¢ chacun
CHAMPIGNON Blanc, frais, de l'Ontario 95¢ la chopine	CAROTTES 10 livres NANTAISE, produit du Québec 1.75\$ sec 10 livres
BROCOLI Produit du Québec, gr.14 95¢ chacun	PIMENT VERT Produit du Québec, préemballé 65¢ 1,43\$ le kilo
LAITUE FRISEE Produit du Québec, gr.24 55¢ chacune	CANTALOUPE Produit des États-Unis, gr.23 85¢ chacun
ZUCCHINIS Produit du Québec, préemballés 95¢ 2,00\$ le kilo	POIREAU Produit du Québec 55¢ chacun
EPINARD Produit frais du Québec, sac 10 onces (284gr) 95¢ sac 284g	MELON MIEL Produit importé, gr.9 1.95\$ chacun

10 JARDINS MOBILES

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 827-0344	STÉ-FOY 3440, de la Pêrade 857-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909
LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344 Seigneursale 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 11ère Avenue 822-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473
STÉ-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIÈRES 585 Route 116 831-4811	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.	

Ottawa poursuivi pour ne pas avoir réussi à déporter des délinquants meurtriers

TORONTO (PC) — Les familles de deux victimes de meurtre ont entrepris des poursuites contre le gouvernement fédéral en espérant qu'une telle action mènera à des modifications du système d'immigration canadien.

Les proches de Georgina Leimonis, tuée lors d'un hold-up dans un restaurant, et de l'agent Todd Baylis, mort en devoir en juin dernier, ont entrepris des poursuites contre le gouvernement fédéral et les quatre hommes accusés des meurtres.

L'avocat des deux familles, Tim Danson, précise que les proches des victimes veulent que le ministère fédéral de l'Immigration réponde des décès, puisque deux des accusés étaient sous le coup d'une ordonnance de déportation au moment où sont survenus les événements tragiques.

« Il ne s'agit pas de savoir qui a appuyé sur la gâchette, a dit Danson. Nous prétendons que le système canadien d'immigration est dans un tel état... qu'il place les citoyens en situation dangereuse. »

« Cette poursuite touche l'aspect responsabilité de la cause mais nous espérons aussi changer le système actuel », a poursuivi l'avocat, ajoutant que les familles

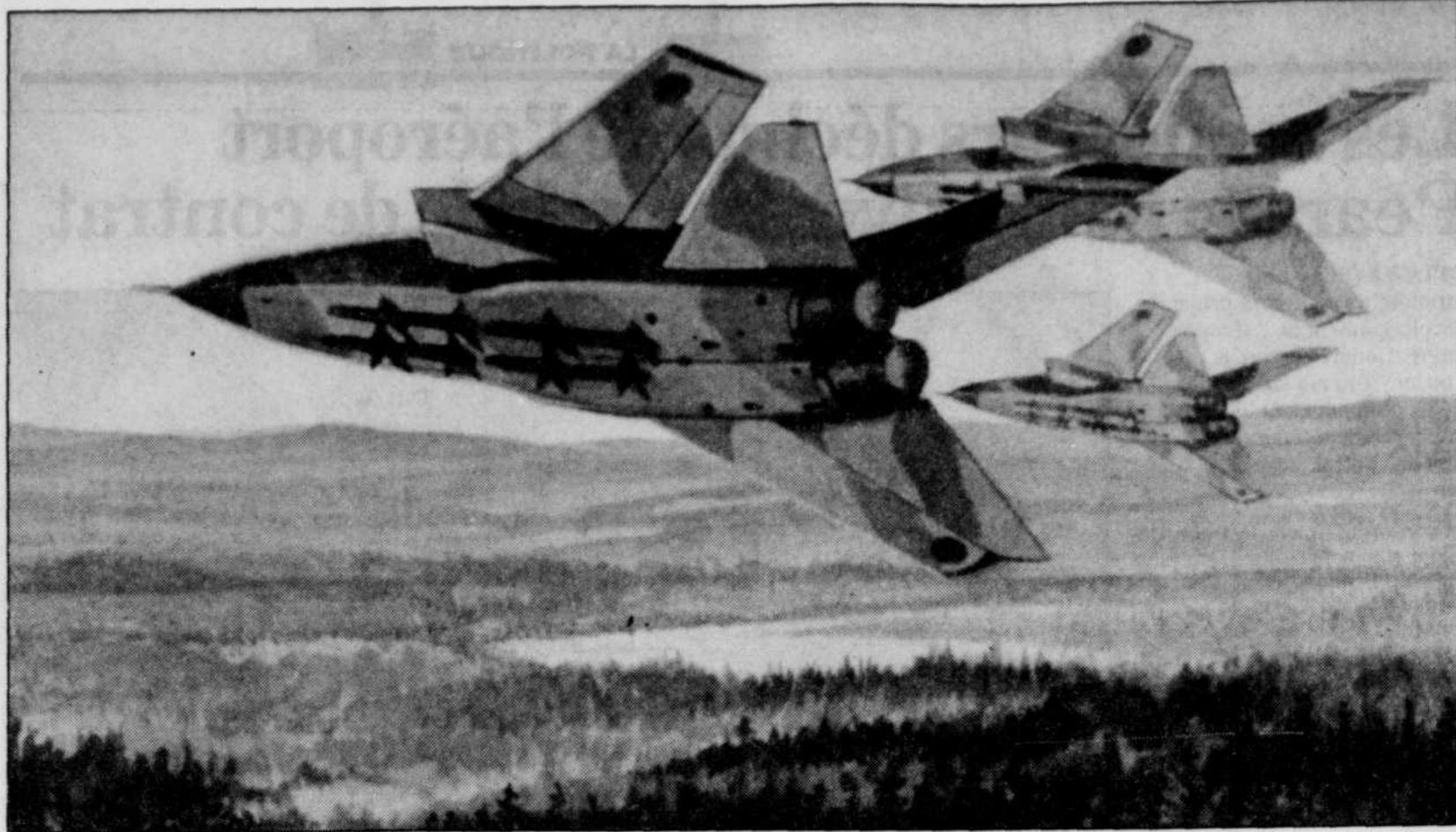
souhaitent que les poursuites incitent Ottawa à modifier son système d'immigration et de réfugiés.

Clinton Gayle, accusé de meurtre au premier degré de Baylis, a reçu une ordonnance de déportation en 1991, mais le ministère a déclaré qu'il avait réussi à se faufiler dans les failles du système.

L'un des trois hommes accusés du meurtre de Leimonis disposait d'un permis de séjour de cinq ans, mais il avait déjà fait l'objet d'une ordonnance de déportation en 1992.

Oneil Grant, 22 ans, devait être déporté cette année-là à la suite de 15 chefs d'accusation, incluant des voies de fait et port d'armes prohibées. Grant en a appelé de la décision et le comité de révision lui a donné une « deuxième chance » en novembre dernier.

L'agent Mike Leone fait front commun avec la famille de son collègue décédé et de la fiancée de ce dernier. Leone a été blessé lors des échanges de coups de feu qui ont mené au décès de Baylis.



La base militaire de Goose Bay rassemble des avions de plusieurs pays de l'OTAN qui, chaque jour, survolent régulièrement les territoires des autochtones.

Les Innus du Labrador boycottent les audiences sur l'avenir de Goose Bay

GOOSE BAY (PC) — Les Innus du Labrador et du Québec ont uni leurs efforts en vue de boycotter les audiences du gouvernement fédéral qui doivent commencer lundi au sujet des vols d'entraînement en basse altitude, ont fait savoir des chefs autochtones.

Le gouvernement fédéral a aussitôt répondu que la consultation publique aurait lieu quand même, a déclaré Jim Clarke.

Les porte-parole soutiennent que ces audiences prévues depuis longtemps vont à l'encontre des intérêts économiques et autres des Innus, populations opposées depuis longtemps à ces exercices

militaires, a indiqué un communiqué diffusé hier.

Vingt-six jours d'audiences publiques portant sur l'intention du ministère de la Défense de poursuivre ces vols d'essai - à la hauteur de la cime des arbres - doivent commencer lundi au Labrador.

Le ministère fédéral veut porter le nombre de ces vols près de la base des Forces canadiennes de

8000 à 15000 par année et agrandir le périmètre des manoeuvres de 100 000 km² à 130 000 km². L'entente actuelle se termine en 1996.

Les Innus se plaignent du fait que leurs représentants ne pourront pas contre-interroger les experts militaires lors des rencontres publiques.

De plus, à ce moment-là, plusieurs aînés seront déjà partis en voyages annuels de chasse.

« Le panel est sûrement au courant de cela - ou du moins devrait l'être », a poursuivi Daniel Ashini dans le communiqué.

SERVICES CONSEILS EN HÉBERGEMENT PRIVÉ POUR LES AÎNÉS

- Vous recherchez une résidence de qualité...
- Vous voulez éviter des erreurs sur le choix...
- Vous devez procéder rapidement...

Suzanne Guay, M. Ps.

N'agissez pas au hasard
Consultez les professionnelles
GUAY-GENEST, BERNIER INC.

8 années d'expertise en consultation

Voilà la solution!

509, Grande Allée Est
Bureau 100
Québec

529-2900

SERVICE GRATUIT
Les honoraires sont
assumés par les résidences

LECTURE ET LANGAGE DU CORPS



avec
JEAN-PIERRE CHARTRAND
thérapeute psycho-corporel

Le corps est un livre ouvert à qui veut bien apprendre à le lire.
dans le cadre des mercredis du Centre psycho-corporel

Le mercredi 21 septembre à 19h30
Collège Notre-Dame-de-Bellevue
1605, chemin Ste-Foy (entrée principale)
Stationnement gratuit

PRIÈRE DE RÉSERVER
(418) 687-1165
Coût: 15\$ (membres: 12\$)

Oh lala

LORIS AZZARO
PARIS

Pétillant, savoureux,
le tout nouveau
parfum de Loris Azzaro.



Recevez en prime une élégante pochette
de soirée rouge contenant l'eau de parfum
Oh lala, 3 ml, avec tout achat de 63\$
et plus de la collection Oh lala

JEAN COUTU

Valide du 17 au 23 septembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise
Dans les succursales participantes seulement.
Informez-vous auprès de votre cosméticienne!

Les PME de la Banque Nationale

«Félicitations à ces PME qui gagnent à entreprendre!»

Trois entreprises ont su se démarquer dans la région Ste-Foy/Portneuf grâce à leur compétence et leur sens de l'innovation. La Banque Nationale, dans le cadre de son programme de reconnaissance des PME, honore ces artisans de notre force économique.

L'entreprise récipiendaire du PME d'or représentera la région Ste-Foy/Portneuf lors de la finale provinciale le 26 septembre prochain à Montréal.



Les PME
de la Banque Nationale



Marc Taillon
Vice-président
de la région



PME d'or

Mario Girard, vice-président et
directeur général
Gespro Informatique inc.

PME d'argent

Laurier Yves Desbène, président
Modulux inc.

PME de bronze

Claude Pépin, président
Groupe informatique
N.C.P.

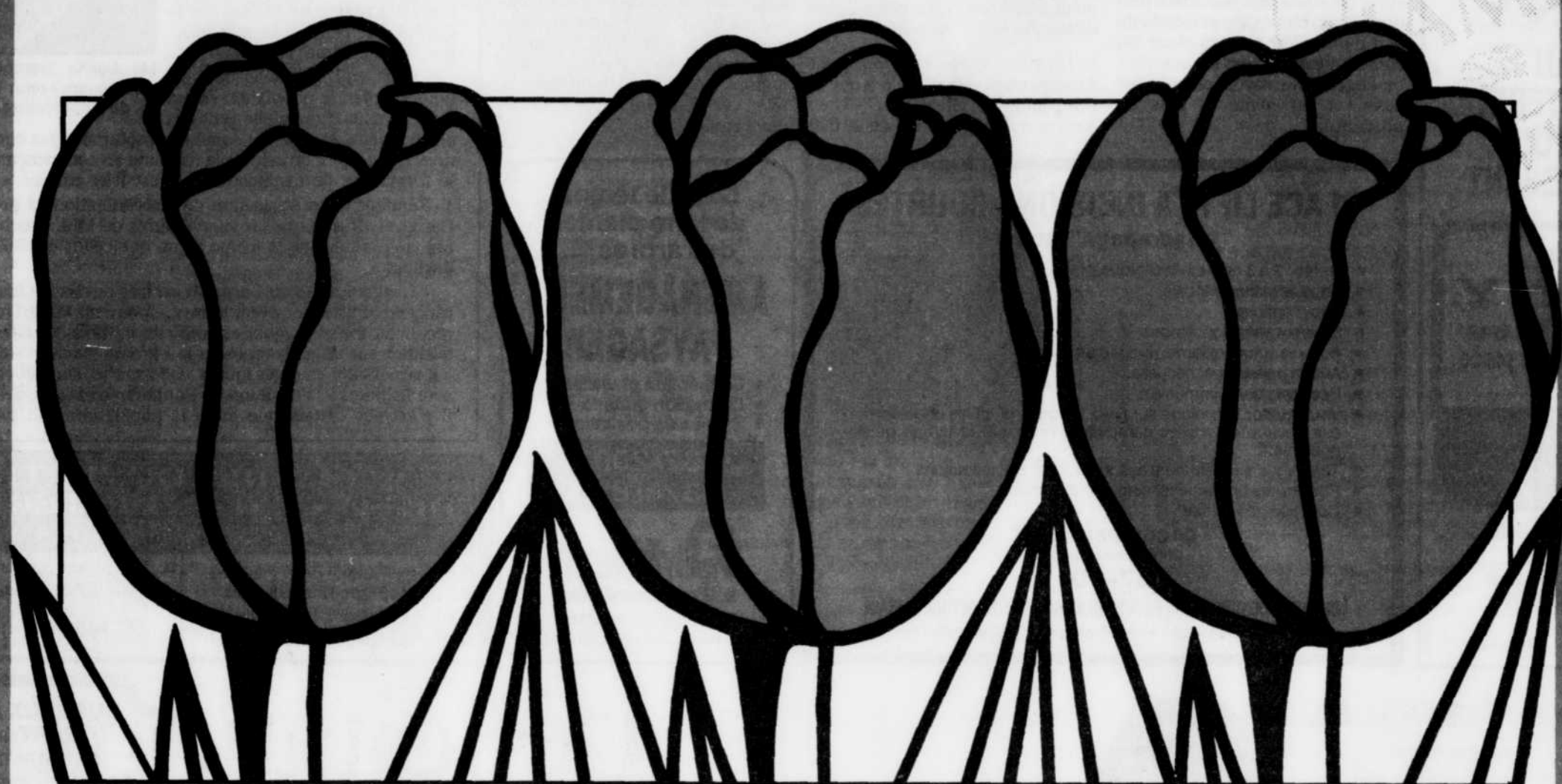


BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

LE SOLEIL

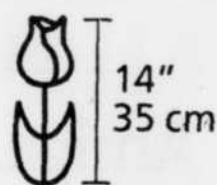
Tendances printemps '95

POUR PLANTATION IMMÉDIATE



Tulipes Charles

floraison hâtive



4,99

Paquet
de 10 bulbes



**BOÎTE DE 50 BULBES
DE TULIPES DARWIN
COULEURS
EN MÉLANGE**

11,99

215 VARIÉTÉS DE BULBES À FLEURS

**TULIPES, NARCISSES,
JACINTHES, CROCUS,
MUSCARIS, PERCE-NEIGE, ETC.**

Prix en vigueur jusqu'au 19 septembre 1994 ou jusqu'à
épuisement de la marchandise.



LES CONSEILS DE GAËTAN HAMEL

LES TULIPES

- PLANTER ENTRE 15-20 CM DE PROFONDEUR ET ESPACER DE 10 CM.
- UTILISER LES OS MOULUS 2-11-0 LORS DE LA PLANTATION.
- PLANTER DE SEPTEMBRE JUSQU'À LA FIN OCTOBRE.
- PLANTER EN MASSIF DE COULEUR (DE 10 À 30 BULBES), LES TULIPES OFFRENT SOUVENT UN MEILLEUR EFFET QUE DISSÉMINÉES DANS VOS PLATES-BANDES.



centre jardin
HAMEL

Heures d'ouverture :
Lundi-mardi-mercredi : 9h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 17h00
Dimanche : 10h00 à 17h00

ANCIENNE LORETTE
6029, boul. Hamel

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

CHARLESBOURG
1169, 80^e rue Est

SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy

Relevés de notes jetés à la poubelle

La Commission d'accès à l'information aura le cégep F.-X.-Garneau à l'oeil

QUÉBEC — La Commission d'accès à l'information se renseignera auprès du cégep François-Xavier-Garneau pour savoir comment des documents confidentiels ont pu se trouver sur une poubelle, à la vue de tous, à l'intérieur de l'établissement.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

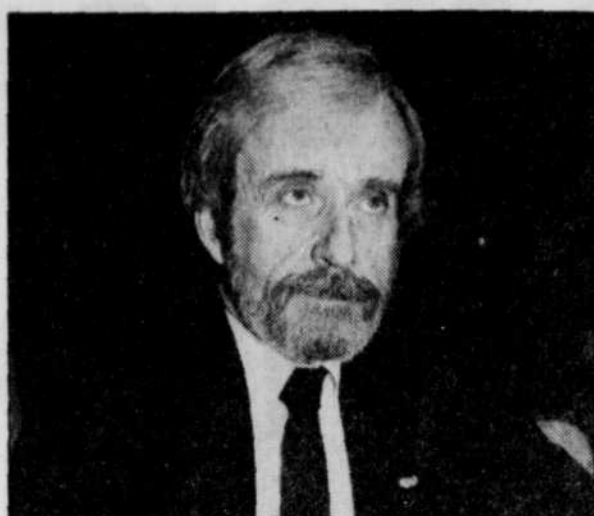
Selon André Ouimet, secrétaire et directeur des services juridiques à la Commission, on ne peut prendre à la légère la destruction de documents confidentiels en les jetant comme des rebuts. Il ajoute que de telles situations se produisent quelques fois par année, mais que l'on ne constate pas d'augmentation.

Le directeur du cégep Garneau,

Jean Asselin, ne sait toujours pas ce qui a pu se passer. « Pour l'instant, dit-il, nous n'écartons aucune hypothèse. Chose certaine, cet incident va nous amener à agir avec plus de prudence. »

Des centaines de relevés de notes d'élèves de cet établissement d'enseignement auraient été retrouvés dans la corbeille de récupération située non loin du local de l'information scolaire et professionnelle, local qui loge dans le pavillon principal du collège.

Selon M. Ouimet, on peut supposer que c'est par erreur que ces documents ont été trouvés à cet endroit. « Mais, dit-il, il est important pour la Commission de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une pratique courante. » Une personne de la Commission entrera donc en communication avec les autorités du cégep pour savoir ce qui s'est passé et les inviter à plus de prudence.



Le directeur du cégep Garneau, M. Jean Asselin, dit ignorer ce qui a pu se passer.

M. Asselin a précisé que les documents confidentiels dont le cégep n'a plus besoin sont généralement déchiquetés sur place avant d'être mis à la poubelle.

Un autre incident du genre est survenu cette semaine alors que la compagnie de téléphone Télébec a dû annuler la validité de 90 000

cartes d'appel en circulation au Québec afin de prévenir des utilisations frauduleuses, des documents confidentiels de cette compagnie ayant été retrouvés dans une école primaire de Beauport. La Commission d'accès à l'information procède actuellement à une vérification auprès de la compagnie.

Sélection des duchesses

Le Carnaval promet des changements

QUÉBEC — Les deux aspirants ducs, Carl Brochu et Patrick Paquet, éliminés de la course aux duchés après la première entrevue, pourront vraisemblablement se vanter dans un avenir pas si lointain d'avoir été à l'origine d'une grande innovation au Carnaval de Québec.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Le battage médiatique qui a entouré la candidature des deux jeunes hommes et le grand intérêt manifesté par la population de la région pour leur expérience forceront l'organisation du Carnaval à revoir le processus de sélection des duchesses, admet Me Sylvie Tremblay, la présidente du Carnaval.

Il est trop tôt pour s'avancer sur la place future des hommes autour de Bonhomme, d'autant plus que les organisateurs concentrent en ce moment leurs énergies à la préparation de l'édition 1995, mais il est certain que le Carnaval se penchera sur la question, ajoute Mme Tremblay.

« C'est vrai que nous devons nous adapter, la population est en train de nous dire qu'elle veut des changements et nous ne sommes absolument pas contre l'évolution. Nous allons structurer la machine en commençant par revoir le formulaire de candidature qui est très critiqué. »

Réfutant toute accusation de discrimination, la présidente du Carnaval affirme que les candidatures de MM. Brochu et Paquet ont été évaluées de la même façon que celles des 262 aspirantes duchesses.

« L'organisation du Carnaval est très ouverte et n'avait aucune réticence à accepter des hommes », poursuit Mme Tremblay. Elle reconnaît toutefois qu'il est difficile de bousculer les 40 ans de tradition sur lesquels reposent la « grosse machine » du Carnaval. « Il aurait fallu changer toutes les formules, conclut-elle. Les gens sont habitués à la tradition de Bonhomme entouré des duchesses. Il n'est pas certain que toute la population était prête à ça. »



Me Sylvie Tremblay affirme qu'il faudra revoir le formulaire de candidature.

SPÉCIAL DU MOIS

SONY.

1 AN
SANS INTÉRÊT*
SUR TOUT
ÉCRAN GÉANT

SONY.

Plusieurs autres
spéciaux sur place.

* Sous réserve de l'approbation
du Service de crédit

IMMAX
ÉLECTRONIQUE
600, Belvédère,
Québec 687-4545

“FACE LIFT” À INCISIONS COURTES
("redrapage" facial)

- Durée : 2 à 3 heures en clinique privée
- Sous anesthésie locale
- Peu d'enflure
- Souvent sans ecchymose
- Aucune suture externe, aucune agrafe
- Aucun pansement nécessaire
- Résultats quasi immédiats
- Vous quittez la clinique sur pied, maquillé(e) et les cheveux placés devant les oreilles camouflent l'incision, le temps qu'elle guérisse.
- Technique très rarement associée à des complications
- Possibilités opératoires, semaine et samedi
- Coût très accessible

DR CLAUDE LÉVEILLÉ
Chirurgien esthétique
837-1015

CLINIQUE DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

Consultations disponibles à : • Lévis • Sainte-Foy • Montmagny • Beauville • Baie-Comeau

C'est le temps
de faire planter
des arbres!...

AMÉNAGEMENT
PAYSAGER

- Conception et réalisation
- Estimation gratuite
- Service de plantation

837-2003
837-1830

Arbex Inc.

Paysagiste consultant
plus de 25 ans d'expérience

À LA DÉCOUVERTE
DE SON ENFANT INTÉRIEUR

Groupe de croissance animé par Josée Jobin, c.p.p.q.

- Approche psychothérapeutique
- Lieu : 1001, de Bougainville
- Début : Lun ou merc, 19 ou 21 sept (soir)
- 12 rencontres de 19h à 22h

■ Information et inscription :
Josée Jobin, psychologue

648-0432

À noter que les frais sont remboursables par l'assurance.

BUREAUX À FRAIS
PARTAGÉS

SITE STRATÉGIQUE
Ch. Ste-Foy angle Duplessis
651-9708 ou 622-2773

LA
DÉPRESSION :
SACHEZ
LA
RECONNAÎTRE

SIGNES DE
DÉPRESSION

- ☐ Vous sentez-vous triste, irrité(e)?
- ☐ Manquez-vous d'intérêt, de plaisir dans vos activités préférées?
- ☐ Gagnez-vous ou perdez-vous du poids, de l'appétit?
- ☐ Observez-vous des changements dans vos habitudes de sommeil?
- ☐ Vous sentez-vous coupable, inutile, désespéré(e)?
- ☐ Avez-vous de la difficulté à vous concentrer, à mémoriser, à prendre des décisions?
- ☐ Êtes-vous en perte d'énergie, êtes-vous épuisé(e)?
- ☐ Êtes-vous nerveux(se) et diminuez-vous vos activités?
- ☐ Vous plaignez-vous de douleurs qui ne s'expliquent pas médicalement?
- ☐ Avez-vous des pensées morbides ou suicidaires?

Renseignez-vous
sur la dépression
dès aujourd'hui.

Pour obtenir une
brochure gratuite
sur la dépression,
téléphonez au :
1-800-268-0999

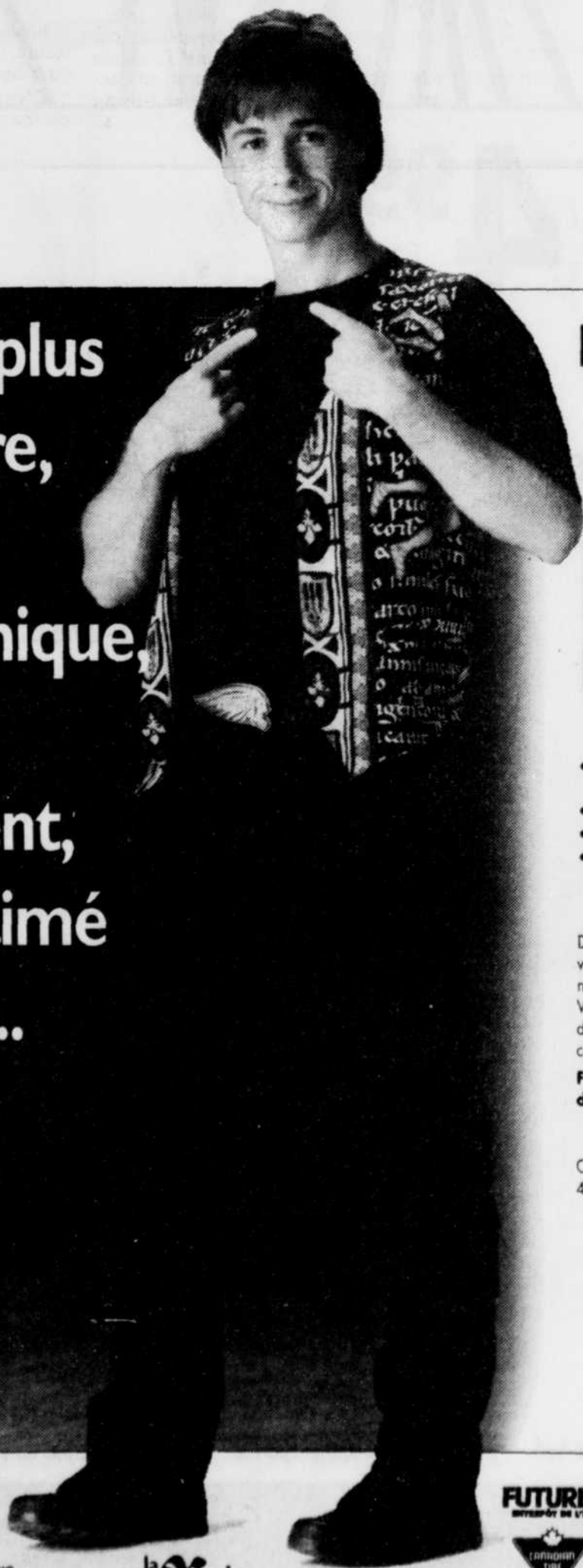


Échec à la dépression:
DU RENFORT!



L'ASSOCIATION
CANADIENNE
POUR LA SANTÉ
MENTALE
CANADIAN
MENTAL HEALTH
ASSOCIATION

Voici le plus
populaire,
le plus
sympathique
le plus
polyvalent,
le plus aimé
de tous...



L'inimitable Amigo... de Cantel!

Service cellulaire
SÛRETÉ AMIGO

Seulement

19⁹⁵
par mois



- Se branche sur l'allume-cigare de votre véhicule
- Assure votre tranquillité d'esprit au volant
- Appels locaux à 95 ¢ la minute
- Nombre illimité d'appels locaux le week-end, offert à 10 \$ par mois

Service cellulaire
PERSONNEL AMIGO

Seulement

29⁹⁵
par mois



- Téléphone portatif s'utilisant n'importe où
- GRATUIT! Nombre ILLIMITÉ d'appels locaux, le week-end
- Appels locaux à 75 ¢ la minute, les jours de semaine
- Nombre illimité d'appels locaux les soirs de semaine, offert à 10 \$ par mois

Depuis leur apparition sur la scène de la téléphonie cellulaire, les services Amigo de Cantel ont littéralement volé la vedette. Accessibles, pratiques et d'une étonnante simplicité, ils séduisent à tout coup. D'abord, vous n'avez aucuns frais d'inscription ou de mise en service à payer, ni même de contrat à long terme à signer. Vous pouvez donc vous en faire quand bon vous semble. De plus, les mensualités, les frais pour le temps d'appel et les taxes sont automatiquement portés au compte de votre carte de crédit, ce qui vous simplifie considérablement la vie!

Faites dès aujourd'hui appel aux services Amigo de Cantel. Comme Stéphane, ils ont le don d'impressionner... sur toute la ligne!

1 800 263-8867

Composez ce numéro et votre téléphone Amigo vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures! Ou encore, rendez-vous à l'un des magasins ci-dessous.

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

EATON

WAL-Mart

GE Magasin-Entrepôt

la Baie

la Baie

Radio Shack

FUTURE SHOP

Lebeau

AVENTURE

Lebeau

GRANADA

Speedy

Zeller's

DU-RO

MultiTech

CANTEL

DOSSIER

Un premier discours éloquent

Jacques Parizeau a compris le message

QUÉBEC — Jacques Parizeau n'est pas encore aux commandes de l'État, mais il a démontré, cette semaine, qu'il veut agir rapidement pour faire bouger le Québec. Son agenda illustre cependant qu'il a saisi que plus de la moitié des électeurs n'ont pas voté pour le PQ.

par
Donald
CHARETTE



M. Parizeau a glissé doucement mercredi de son rôle de chef de l'opposition à celui de premier ministre désigné par la population. « Ce qui a profondément changé... », disait-il lors de sa première conférence de presse depuis son élection afin de marquer la rupture avec ce qu'il appelle sa « vie contemplative ».

En un seul discours de 11 pages bien ficelé, il a annoncé la création de 16 postes de députés régionaux qui auront un accès direct au pouvoir, réaffirmé qu'il va y avoir un référendum, dit que sa priorité sera l'emploi, tenté de rassurer ceux qui craignent le PQ (anglophones du Québec, au-



Le chef du PQ ne s'est pas gêné pour courtiser les troupes de Mario Dumont lors de son premier discours, qui marque la fin de sa « vie contemplative ».

tochtones, Canadiens anglais, diplomates), présenté la souveraineté comme une ouverture sur le monde, fait du plat à Mario Dumont et ses troupes et reporté au mois de novembre au moins la session parlementaire. Il a colmaté toutes les brèches possibles qui apparaissent quand les Québécois décident de voter péquiste.

Mais il a aussi pris ses distances avec ce qu'il est convenu d'appeler « l'enclenchisme », c'est-à-dire les étapes prévues dans le programme du PQ pour faire avancer la souveraineté « dès qu'il est élu », soit : une déclaration solennelle à l'Assemblée nationale, des discussions avec le fédéral sur le transfert des pouvoirs et le partage de l'actif et de la dette, et la création d'une commission pour élaborer une constitution du Québec.

La déclaration solennelle a été reportée au débat référendaire et une question sur la commission constitutionnelle a été éludée par une réponse sur l'importance des régions. « Franchement, il y a des choses bien plus urgentes à faire », a déclaré le nouveau premier ministre.

Quant aux discussions avec le fédéral sur la dette et les compétences, elles apparaissent plutôt nulles et non avenues, et ont même fait place à la politique de la main tendue. Pas de boycott des conférences fédérales-provinciales, pas de confrontation stérile avec Ottawa : c'est « business as usual », quoi.

En fait, le débat sur l'enclenchisme est mort un dimanche de juillet à Joliette quand Lucien Bouchard et Jacques Parizeau ont ajusté leurs violons et ont proclamé : le gouvernement d'abord, la souveraineté après. Depuis deux semaines de campagne électorale, Daniel Johnson sillonnait le Québec et pilonnait les coûts de l'enclenchisme. Il faut rappeler que c'est Monsieur lui-même qui avait ressuscité ces étapes de l'enclenchement, dont personne ne se souvenait, dans une entrevue à *L'actualité*. C'est le chef du Bloc qui a proposé de jouter la déclaration au débat référendaire. La « solution Bouchard » a donc tiré le PQ d'un mauvais pas.



Jacques Parizeau prendra véritablement les commandes en formant son premier cabinet. C'est un joyeux casse-tête qui l'attend. Louise Beaudoin fait partie des « incontournables » du prochain conseil des ministres. Dans la région, il faudra peut-être compter avec Paul Bégin, député de Louis-Hébert.

Pourquoi reporter la session de l'Assemblée nationale à plus tard ? Pour donner le temps aux nouveaux ministres qui prêteront serment le 26 septembre de connaître leurs dossiers avant de se soumettre au supplice de la question et aussi, pour gouverner. Le

Une session reportée

Pourquoi reporter la session de l'Assemblée nationale à plus tard ? Pour donner le temps aux nouveaux ministres qui prêteront serment le 26 septembre de connaître leurs dossiers avant de se soumettre au supplice de la question et aussi, pour gouverner. Le

un gouvernement siège, plus il descend ».

Des ministres

La prochaine étape déterminante, c'est la formation du conseil des ministres. Les spéculations vont bon train mais

Pas de confrontation stérile avec Ottawa : « business as usual », quoi

demeurent des spéculations. Ce qu'on sait par contre, c'est que M. Parizeau veut faire de la place à plusieurs femmes et innover dans la formation de son cabinet.

Il tient aussi à ne pas excéder le nombre de 20 ministres, pour donner une image de rigueur administrative (Daniel Johnson avait ramené le cabinet de 30 à 20).

Les syndicalistes Monique Simard (Bertrand) et Diane Lavalée (Jean-Talon) se dirigeaient vers le « bunker » avant de mordre la poussière.

Les Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Pauline Marois (Taillon), Louise Beaudoin, qui a battu la ministre Lucienne Robillard dans Chambly, sont des valeurs sûres. Parmi les nouvelles venues, il faut penser à Rita Dionne-Marsolais élue dans Rosemont. Cette économiste a été déléguée du Québec à New York et est directrice principale au service de conseil de Price Waterhouse.

Le nom de Marie Malavoy, ex-doyenne de la faculté de lettres de Sherbrooke élue dans Sherbrooke, est évoqué, et il ne faut peut-être pas oublier Jeanne Blackburn de Chicoutimi.

M. Parizeau doit également récompenser des députés qui ont tenu le fort comme François Gendron (Abitibi-Ouest) et Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean), Guy Chevette (Joliette, intéressé

par le MLCP), Jean-Pierre Jolivet (Lavolette) et maintenir un équilibre entre des « anciens » et des « nouveaux ».

Il peut difficilement, par exemple, laisser de côté le vice-président du PQ, Bernard Landry (Verchères), qu'on destine aux Affaires internationales.

Le facteur régional joue considérablement. Dans certains cas, il peut confiner à des choix difficiles : François Gendron ou Rémy Trudel en Abitibi ? Dans l'Est du Québec, on peut penser à Marcel Landry de Bonaventure.

Parmi les élus du 12 septembre, il y a évidemment Jean Campeau (Crémazie), taillé sur mesure pour les Finances, Daniel Paillé (Prévost) qui lorgnerait le Conseil du Trésor, David Cliche (Vimont) qui est un spécialiste des questions autochtones.

Dans la région de Québec, en plus de Jean Garon (Lévis), Jean Rochon (Charlesbourg) est considéré comme ministrable, mais il ne faut pas écarter Paul Bégin (Louis-Hébert), un avocat en droit municipal spécialiste de la décentralisation. Les noms de

M. Parizeau veut faire de la place à plusieurs femmes et innover dans la formation de son cabinet

Roger Bertrand (Portneuf) et Michel Rivard (Limoulo) font aussi partie des spéculations.

Au bureau de M. Parizeau, on affirme que le cabinet n'est pas encore formé et « qu'il y a plus de listes en circulation à l'extérieur qu'à l'intérieur ». Son chef de cabinet, Hubert Thibault, souligne, tout au plus, « qu'on ne peut pas nécessairement aligner les cv et le ministère et que tout cela demeure une prérogative du premier ministre ».

C'est là qu'il prend les commandes.

Définir une position constitutionnelle crédible

Un vrai test attend Daniel Johnson

QUÉBEC — Avec un peu plus de 44 % du vote populaire, Daniel Johnson a sauvé sa place à la barre du Parti libéral du Québec, au moins jusqu'au référendum. Il n'aura aucun mal à former une opposition tenace et vigoureuse avec ses 47 élus. Il devra cependant subir un autre test décisif d'ici là : définir une position constitutionnelle crédible pour l'échéance référendaire.



par
Gilles
BOIVIN

Le chef libéral est parvenu à effectuer la longue traversée électorale sans véritable position constitutionnelle. Il en est ressorti dans une confusion étonnante. Au début de sa dernière semaine de campagne, dans le fief fédéraliste de Saint-Léonard, il pouvait concevoir « être Québécois sans être Canadien ». Difficile de ne pas y voir un virage nationaliste. Au point où les journalistes ont voulu s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un malheureux lapsus.

Le mercredi, à Saint-Raymond, il s'engageait à prendre en compte le désir de changement des souverainistes et des séparatistes. Deux jours plus tard, à Granby, il laissait tomber « ceux qui veulent séparer le Québec du Canada » et le samedi, à Montréal, il renonçait à l'un des outils de base de la négociation avec le reste du pays : la menace de la souveraineté comme levier pour négocier le retour du Québec dans le giron canadien.

Mardi, à sa première conférence de presse après l'élection, il reconnaissait que son parti devra se doter d'une position constitutionnelle « davantage articulée ». Il croyait alors pouvoir y parvenir sans tenir un congrès de ses membres mais on a dû lui rappeler certaines réalités dans les heures qui ont suivi puisqu'il annonçait, mercredi, un congrès

spécial « d'une demi-journée ou d'une journée » pour ressasser les vieux démons constitutionnels.

Et certains de ses députés, dont deux ex-ministres, le très fédéraliste Pierre Paradis et le jeune nationaliste Georges Farrah, faisaient ressortir le fait que le PLQ a fait le plein de son vote fédéraliste et qu'il serait temps de courtiser un peu les éléments plus nationalistes qui ont quitté le parti dans la mouvance de l'Accord de Charlottetown et son rejet au référendum de 1992.

L'entrée de Mario Dumont à l'Assemblée nationale n'a pas d'autre origine que ce schisme qui a marqué les troupes libérales pendant le référendum de 1992. Avec 6,5 % du vote de lundi dernier, l'Action démocratique du Québec est une épine aux pieds des deux grandes formations politiques.

Super Mario a beau clamer que son parti « n'est pas une poche de votes à vendre aux enchères », la cour du chef du PQ, Jacques Parizeau, n'était même pas discrète à l'occasion de sa première conférence de presse comme premier ministre désigné. Le nouveau chef de l'opposition aurait certainement intérêt

Les libéraux devront aller plus loin que de parler des coûts de la souveraineté



Daniel Johnson aura moins de difficulté à former son cabinet fantôme qu'à définir une position constitutionnelle pour son parti. L'ex-syndicaliste Yvon Charbonneau fait partie de la « relève de la garde » à laquelle Johnson veut donner plus de place. De son côté, Margaret Delisle, seule rescapée libérale du coin, ne cache pas sa hâte de croiser le fer avec les députés péquistes de la région de Québec.

à chercher, lui aussi, de ce côté une partie des votes qui lui manquent pour emporter un prochain référendum. Si Jean Allaire, le père fondateur de l'ADQ, se définit comme un « confédératiste » plutôt qu'un souverainiste, il doit bien rester, dans cette jeune formation politique, quelques nationalistes récupérables pour le PLQ.

Le chef libéral se hérisse lorsqu'on met en doute ses convictions nationalistes et sa volonté de défendre « avec intransigeance » les intérêts du Québec à Ottawa. Pour convaincre les « sceptiques », son parti devra aller plus loin que de « parler des



coûts de la souveraineté. Point final ! » d'un Norm MacMillan ou les craintes d'un Robert LeSage, député de Hull, de voir le prix des maisons dégringoler dans la région de Hull-Ottawa.

Dans l'entourage du chef libéral, on fait valoir que, lors du prochain référendum, on ne pourra plus diviser les forces fédéralistes comme cela avait été le cas pour la consultation populaire sur l'Accord de Charlottetown. On y mise volontiers sur « le fort potentiel de division » des troupes souverainistes (BQ contre PQ) et à l'intérieur même du PQ, entre les « nouveaux » et les « purs et durs » de l'indépendance.

Encore faudrait-il que le PLQ arrive avec une solution de rechange claire et crédible à la souveraineté du PQ. Et ce ne sera pas une mince affaire de porter l'aval du grand frère fédéral à un cahier de revendications libérales plus nationalistes.

Une opposition forte

M. Johnson aura certainement moins de difficulté à former son cabinet fantôme. Son équipe parlementaire compte suffisamment de politiciens aguerris et de nouvelles figures pour lui permettre d'opposer aux ministres péquistes des critiques crédibles. C'est d'ailleurs l'opposition la plus nombreuse depuis 1966.

Dans la région de Québec, le choix est d'une évidence criante. Margaret Delisle, seule députée libérale, trépigne de croiser le fer avec les ministres de la région. Déjà jeudi, à la rencontre des députés et candidats défaits, elle se promettait bien de harceler le nouveau gouvernement péquiste sur la création d'une Commission de la capitale nationale et les autres dossiers de la région.

Difficile d'imaginer également comment M. Johnson pourrait passer à côté d'un Pierre Paradis comme leader parlementaire.

Déjà, au pouvoir, il avait le don d'exaspérer son « bon ami d'en face », Guy Chevette, leader parlementaire du Parti québécois.

Dans la mesure où Jacques Parizeau conservera la barre de son conseil des ministres à 20 membres, M. Johnson pourrait pratiquement lui opposer son propre cabinet sortant. Seuls deux ministres libéraux, Serge Maril et Lucienne Robillard, ont mordu la poussière, le 12 septembre. Les André Bourbeau, Gérald Tremblay, Monique Gagnon-Tremblay, Georges « spring » Farrah et Liza Frulla occuperont certainement des sièges en vue autour du chef de l'opposition.

Au PLQ, on fera des pieds et des mains pour que Lucienne Robillard, une étoile montante de l'équipe libérale au cours de la dernière année, ne sombre pas dans l'oubli. Elle sera certainement sur les rangs à la première partielle venue, indique-t-on dans les officines libérales.

Mais Daniel Johnson devra également faire une place à de

Le Parti libéral aura l'opposition la plus nombreuse depuis 1966

nouvelles figures. A l'ex-ministre Lise Bacon qui jugeait qu'il n'est pas parvenu à jouer le rôle de « rassembleur » qu'on attendait de lui, Daniel Johnson répliquait dimanche dernier que la « relève de la garde » était en cours au PLQ. Mme Bacon a pris la route du Sénat, jeudi, et les Tom Mulcair, Fatima Houda-Pépin, Yvon Charbonneau, François Ouimet et Jean-Marc Fournier trépassent à la porte.

EDITORIAL

Le converti

La conversion de Jacques Parizeau, « d'affreux jacobin » qu'il était en un fervent régionaliste laisse sceptique.

Quiconque a vu à l'oeuvre le premier ministre désigné alors qu'il était ministre des Finances sait que M. Parizeau est un adepte de la concentration des pouvoirs. Le chef du Parti québécois fait maintenant valoir qu'il a vu la lumière en 1986 alors qu'il présidait la Commission d'étude sur les municipalités, un peu comme il était devenu indépendantiste, il y a plus de vingt ans, au cours d'un trajet en train entre Montréal et Banff. Une langue de feu est en quelque sorte descendue sur lui.

Les conversions de cette importance justifient quelques interrogations. Si sa foi en la souveraineté ne peut plus être mise en doute, il en va autrement de son plus récent virage vers le Québec profond.

Le Parti québécois recueille des appuis qui lui sont indispensables dans les régions du Québec. Jacques Parizeau prépare son référendum et tout comme le Parti libéral du Québec peut capitaliser sur d'écrasantes majorités dans l'Ouest de Montréal, le Parti québécois a intérêt à courtoiser les électeurs de ses bastions pour faire le plein de votes. Une majorité de 1000 ou de 10 000 votes lors d'une élection ne procure qu'un seul même siège à l'Assemblée nationale. Les règles du jeu sont tout à fait différentes dans un référendum quand on répond par oui ou non et que l'on additionne les votes de chaque camp.

Le Parti québécois a compris dès 1976 qu'il devait courtiser avec ferveur les régions du Québec à forte concentration francophone, qui se sentent toujours très éloignées des centres décisionnels de Montréal et Québec et qui ont toujours un vif appétit de pouvoirs. René Lévesque avait bien saisi cela et la composition de ses conseils des ministres le reflétait.

La philosophie appliquée voulait que l'on confie de larges pouvoirs aux municipalités régionales de comté (MRC) aux usagers des services de santé, aux parents d'écoliers, pour donner le goût de l'autonomie au plus grand nombre possible de citoyens. Cet apprentissage de la souveraineté au niveau local devait ensuite se transposer à l'échelon national. Trop de psychiatres ont toujours inspiré ce parti...

Jacques Parizeau, ministre des Finances et président du Conseil du Trésor était pour sa part bien loin de ces analyses alambiquées et tenait à la centralisation des pouvoirs et des revenus entre ses seules mains pour maximiser la capacité d'intervention du gouvernement du Québec et la canaliser vers des objectifs de développement économique ou social choisis par... lui.

Depuis 1986, M. Parizeau aurait fait volte-face pour rejoindre les régionalistes: il confierait à des dirigeants locaux des fonds régionaux de capital de risque, il réviserait la fiscalité municipale et pourquoi pas, il concéderait aux élus municipaux un pouvoir de taxation. Et pour qu'on le croit, il s'est empressé d'annoncer la nomination de douze députés dans des postes de délégués régionaux, sans que personne sache quel sera leur mandat et en quoi leur rôle diffèrera de celui qu'on attend d'un député.

Si M. Parizeau tient parole et que le référendum a bien lieu en 1995, ces affectations seront sans doute les seuls gestes tangibles dans le cadre de la politique de décentralisation du PQ. Il serait difficile qu'il en soit autrement en si peu de temps et sans présumer de l'avenir. Pour tout le reste, les régions devront faire un immense acte de foi dans le repentir de « l'affreux jacobin. » Peut-être entendra-t-on sous peu M. Parizeau militer contre le tabagisme, si cela peut aider la Cause!

J.-JACQUES SAMSON

Bloc-notes

Haïti, vite et sec

Le président américain ne peut plus reculer. Bill Clinton a terminé sa valse-hésitation sur Haïti et doit maintenant tenir promesse, au risque de complètement perdre sa réputation et son honneur. Le général Raoul Cédras et ses sbires n'ont pas leur place à la tête du pays, et aucune force intérieure n'a les moyens de les déplacer.

Les États-Unis peuvent agir sur trois fronts : semer la zizanie parmi les officiers et soutenir un putsch contre Cédras, offrir une retraite dorée aux dirigeants et envahir le pays.

La première option demeure improbable et ne garantirait en rien le retour à la démocratie. Un général remplaçant un autre général n'aidera pas la cause de l'humanité. Mais Washington garde l'oeil ouvert sur tout mouvement de personnel à Port-au-Prince, juste en cas.

La seconde fait scandale mais éviterait un action militaire possiblement coûteuse en vies humaines. L'offre d'exil a été faite et refusée, mais les dés ne sont pas tous jetés. Peut-être Cédras et ses collègues prendront-ils la route de l'aéroport au tout dernier moment.

La troisième, l'invasion, rappelle les mauvaises heures de la diplomatie de la canonniers. Les institutions internationales soutiennent toutefois une action aussi radicale.

Pour réussir, les Américains doivent agir vite et sec. L'armée haïtienne ne fait pas le poids, mais il y a risque que des irréguliers ou des supplétifs se laissent charmer par les dieux et lancent des opérations sanglantes contre les Américains.

Aussitôt débarqués, aussitôt rembarqués. Les États-Unis doivent ensuite rendre le pays à la force de police à laquelle participent 24 pays à très court terme. Il s'agira de débarrasser les quelques milliers de militaires qui auront choisi de se fondre dans le décor.

Cette opération de maintien de la paix durera jusqu'après les élections de 1995 et auxquelles le président légal Jean-Bertrand Aristide, interdit de candidature par la constitution, ne participera pas.

La confirmation du départ d'Aristide rassurera ceux qui se méfient de sa capacité à vraiment gouverner. Mais plus que tout, l'intervention doit mener à la tenue d'une seconde élection démocratique consécutive. Ce serait une grande victoire.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Mario et Jean-François

Quand on a annoncé, mercredi, que Jacques Parizeau avait accepté les services de Jean-François Lisée comme conseiller à « l'ouverture », je me suis interrogé sur l'opportunité de cette nomination, alors qu'on ne connaît même pas la composition du conseil des ministres.

Tout le monde savait que le *golden boy* du journalisme québécois rêvait depuis longtemps de jouer un rôle politique. Dans son livre *Le Tricheur*, il raconte comment, en 1990, il s'était lui-même offert pour siéger à la Commission Bélanger-Campeau.

« Un jeune intellectuel non aligné, de la génération post-bébéboumeur, avec huit ans d'expérience internationale et qui vient d'écrire un *best-seller* sur les relations Québec-États-Unis, ça ferait un bon commissaire, non ? » Modeste en plus.

C'est pour M. Parizeau que l'avantage me semblait moins évident. Lisée est sans aucun doute un esprit brillant, mais à partir du moment où il abandonne sa « neutralité » journalistique, la « crédibilité » qu'il dit vouloir mettre au service de la cause souverainiste devient facilement contestable.

La lumière m'est venue le lendemain, en assistant à la conférence de presse de Mario Dumont : pour comprendre et amadouer le jeune chef de l'Action démocratique, le futur premier ministre a peut-être besoin d'un spécialiste de la psychologie bourrassienne.

Même s'ils se connaissent depuis les années 60 et s'estimaient mutuellement, j'ai toujours eu l'impression que le chef du PQ était un peu déconcerté par l'élasticité des principes de Robert Bourassa. Or il se trouve actuellement en présence d'une sorte de réincarnation de son vieil adversaire, qui détient peut-être la clé du référendum.

Le premier conseil que son nouveau conseiller devrait donner à M. Parizeau, c'est de ne jamais réveiller Mario avec un

La chronique de
Michel
DAVID

coup de téléphone. M. Bourassa détestait se lever le matin, mais c'est encore pire de se faire tirer du lit par quelqu'un qui prétend vous féliciter d'une victoire qu'il a tout fait pour empêcher.

En fait, il y a longtemps que le chef du PADQ sait à quoi s'en tenir au sujet de M. Parizeau. Il l'avait rencontré par hasard, à l'époque où il était président de la commission jeunesse du PLQ et tentait désespérément de sauver le rapport Allaire. L'autre ne l'avait même pas reconnu.

Dépêcher Lucien Bouchard dans Rivière-du-Loup durant la dernière semaine de campagne, alors que les stratèges péquistes savaient la partie perdue, était une autre erreur. Surtout que le chef du Bloc avait apparemment promis à Mario d'éviter son comté dans sa tournée des régions. Le conseiller à « l'ouverture » devra aussi expliquer à son patron que les bourassiens ont une excellente mémoire et n'oublient pas ce genre de vacherie.

Autre point dont l'auteur du *Naufrageur* est bien au fait : il est inutile de tenter d'acheter Mario en lui offrant un poste quelconque. M. Bourassa a bien essayé, comme Lisée le raconte en détail dans son livre, mais ça a eu pour effet de le braquer davantage.

Pour un homme comme M. Parizeau, pour qui seul l'objectif compte, il est assez difficile de composer avec des gens qui ont avant tout la passion du jeu politique. Or les bourassiens sont essentiellement des joueurs, qui se contentent volontiers de « faire des huit sur la glace », du moment

qu'ils occupent la patinoire.

Certains de mes collègues étaient au bord de l'exaspération, mardi, après la séance de patinage de Mario. Je comprends très bien cette réaction, mais il est quand même assez fascinant d'observer un jeune homme de 24 ans manier l'art du sophisme et des demi-vérités avec une telle dextérité.

Sa position constitutionnelle est vraiment un chef-d'oeuvre d'ambiguïté. On pourrait appeler ça de la souveraineté-association, concède-t-il, « tant que ce n'est pas défini en termes précis ». Fédéraliste ou souverainiste ? Ça dépend, souverainiste, mais pas séparatiste. En fait, c'est le reste du Canada qui est séparatiste s'il refuse l'association !

C'est comme ce « redressement » dont le programme du PADQ fait la condition préalable à toute démarche vers la souveraineté. Il s'agit sans doute d'un objectif louable en soi, mais à défaut de critères plus mesurables que de « reprendre confiance en l'avenir », on voit mal comment il pourrait déterminer la date du référendum.

Comme jadis avec M. Bourassa, il faut cependant être attentif au message qui peut se glisser entre deux pirouettes. Même s'il trouve l'échéance de 1995 trop rapprochée, Mario a quand même indiqué qu'il pourrait faire campagne pour le OUI, si on fait allusion à son idée de partenariat « dans le préambule ou dans la question ».

Si, dans ses livres, le nouveau conseiller à « l'ouverture » de M. Parizeau a su décoder « l'arabesque luxuriante du pretzel » bourassien, pour reprendre l'expression qu'il a empruntée à Jean V. Dufresne, il est sûrement à même de négocier avec Mario.

D'ailleurs, ils ont très bien collaboré pour la rédaction du *Naufrageur*. Entre « souverainistes sceptiques » et « fortes têtes », ces deux-là sont faits pour s'entendre.

Votre Opinion

Choix de société

Des professionnels immigrants qui lavent la vaisselle, y'en a en masse au Québec. Des compétences qui se perdent, se noient dans l'eau de vaisselle, qui meurent à petit feu, croulant sous les chèques de bien-être, ça c'est un choix de société ! Tant qu'à jeter les choux gras, aussi bien les jeter bien gras. Après tout, on a l'habitude, dans le Nord... C'est l'abondance !

Tiens, les médecins par exemple : des surplus, qu'ils nous disent. Faudrait savoir où ! Moi, ça me fait penser aux indiens-qui-n'ont-pas-le-vertige qui grimpaient en haut du pont de Québec... tout ça parce qu'il n'y avait pas un chrétien québécois pour risquer de faire le sale boulot, oui ! Ah, quels beaux maux : surplus de médecins... pénurie en région... et notre sacro-sainte corporation des médecins (j'aimerais bien que quelqu'un m'explique un jour la différence entre une corporation et un syndicat), porte-étendard de la dignité des autres ! Contre l'esclavage ! J'ai envie de pleurer... j'ai vraiment envie de pleurer...

C'est vrai qu'il n'y a pas beau-

coup de médecins pour se soumettre au « régime d'esclavage » des régions. Mais une chasse gardée, ça vaut quand même mieux que de partager les miettes dont on ne veut même pas pour soi-même, surtout que notre société d'abondance est de moins en moins abondante ! Charité bien ordonnée commence par soi-même... En attendant, les incompetents qui viennent de l'étranger, ils peuvent bien enseigner dans nos universités ! Logique ! Là au moins on n'empêche pas dans les plates-bandes d'« Augustin pis sa gang ».

François Perreault
Québec

Vive le changement

Je vois d'un bon oeil l'accès au pouvoir d'un parti politique qui promet une « autre façon de gouverner ». Les preuves sont nettement suffisantes pour convaincre quiconque que l'ancienne façon de faire libérale avait une saveur partisane et militante particulièrement désagréable.

Le vote presque à égalité entre péquistes et libéraux m'apparaît annonciateur de change-

ment. Si les souverainistes n'innovent pas, ils peuvent dire adieu à leur rêve. D'autre part, le défi leur est lancé d'étoffer leur dossier avec les vraies réponses aux vrais problèmes québécois et canadiens. Cet exercice aura comme conséquence positive de forcer les souverainistes à trouver et à expliquer de bonnes raisons pour faire de notre province un « pays normal ». Autrement dit, si on devient souverain, on saura pourquoi, comment et devant quelles alternatives.

Plus que jamais, la démocratie prend tout son sens en période d'élection et je me flatte d'être Québécois quand je constate le taux très élevé de participation au vote. J'ai confiance que l'avenir nous réserve des jours meilleurs. J'aime mieux le dynamisme péquiste, car souvent l'inertie libérale était synonyme de régression... Vive le changement !

Claude Gélinas
Saint-Augustin-de-Desmaures

Une réconciliation

Le dimanche 4 septembre, le Club de camping et caravanning de Québec (CCCQ), un club de

camping itinérant regroupant 180 familles de la grande région de Québec, a comme à toutes les années clôturé sa saison de camping par une messe célébrée en plein air au camping Un Air d'Été, à PontRouge. Jusque là rien d'extraordinaire, me direz-vous. Mais c'est la deuxième année que cette messe est officieusement par Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec.

Loin du faste et du décorum auquel on a été habitué, il est arrivé au camping bien avant l'heure déterminée, pour jaser avec monsieur et madame Tout-le-Monde, discuter, blaguer. Il nous a livré un sermon simple avec les mots justes, mais combien émouvant. Le tout à l'extérieur sous une grande tente, avec une simple petite table faisant office d'autel posée à même le sol, et une chaise de parterre pour s'asseoir, les deux pieds dans la poussière et cheveux au vent.

Cet homme, de par sa simplicité, sa grande humilité et son charisme, a su me réconcilier avec l'Église. Merci et continuez votre noble mission.

André Nadeau
Charlesbourg

DOSSIER

Charte de la langue française

La Banque Royale et La Prudentielle violent la loi

QUÉBEC — La Banque Royale et la compagnie d'assurances La Prudentielle d'Amérique violent impunément la loi depuis 1977, soit depuis l'adoption de la Charte de la langue française.

C'est ce qu'affirme Me Suzanne Hardy-Lemieux, qui songe à intenter un recours collectif contre les deux géants du monde des

Me Hardy-Lemieux a découvert cette situation lorsqu'une de ses clientes a demandé à la Banque Royale, auprès de laquelle elle avait contracté en 1991 un emprunt hypothécaire assorti d'une assurance-vie, de lui faire parvenir la police régissant cette assurance.

Le document d'une centaine de pages, très technique, lui est parvenu en anglais. Convaincue qu'il s'agissait d'une erreur, elle a communiqué par écrit, en septembre 1992, avec le vice-président responsable des hypothèques résidentielles à ce moment-là, J. Rager, pour se faire

répondre que la seule version existante est en anglais.

« Je me suis sentie lésée ! » s'exclame Mme Sylvie Bacon-Gauthier, cadre chez l'Inspecteur général des institutions financières au gouvernement du Québec. « Une personne demande le texte intégral d'une police d'assurance lorsqu'elle rencontre des problèmes, lorsqu'il y a litige.

Il est donc extrêmement important pour elle que le texte soit dans sa langue pour qu'elle puisse en comprendre toutes les subtilités. Une connaissance normale de l'anglais ne suffit pas car il s'agit d'un vocabulaire technique, d'une terminologie particulière. L'unilinguisme de ce document vital pour moi ajoutait à mon problème », souligne-t-elle au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Textes de
Lise
LACHANCE



affaires. Environ 75 000 Québécois détiennent une hypothèque de la Banque Royale assortie d'une assurance-vie collective dont la police est unilingue anglaise.

La légalité de la police d'assurance unilingue anglaise est douteuse

QUÉBEC — La légalité de la police unilingue anglaise émise aux emprunteurs hypothécaires de la Banque Royale qui optent pour une assurance-vie est « douteuse sinon immorale », soutient Me Suzanne Hardy-Lemieux, procureure de Sylvie Bacon-Gauthier.

L'avocate n'est pas tendre pour la banque et La Prudentielle qui délivre la police collective. Elle se dit convaincue que bien des assurés francophones dont les réclamations sont rejetées par la banque ou la compagnie d'assurance préfèrent abandonner la partie devant la « brique » anglaise qui leur tombe dessus quand ils réclament la totalité de la police en cas de litige.

« Ils n'ont qu'à consulter un avocat s'ils ne comprennent pas le document en anglais », a répondu au SOLEIL le nouveau vice-président responsable des hypothèques résidentielles au siège social de la Banque Royale, Guy Bélisle. À cela, Me Hardy-Lemieux rétorque que tout le

monde ne peut en assumer les frais. Combien de personnes n'ont pas exercé leurs droits, combien de contestations ont ainsi été tuées dans l'oeuf ? demande-t-elle. Non sans ajouter : « Et qui en a profité ?... »

L'avocate québécoise affirme que l'unilinguisme anglais de la police d'assurance collective qui accompagne toutes les hypothèques résidentielles de la Banque Royale dont les preneurs souscrivent à une assurance-vie et/ou invalidité depuis 1977 au Québec (il y en a 75 000 actuellement) viole la loi à plus d'un titre.

En effet, le Code civil du Québec régit les principes généraux du droit, les rapports entre les personnes, les biens, « en harmonie » avec la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que

la Charte de la langue française. Or, l'article 10 de la première stipule que toute personne a droit à l'exercice de ses droits sans distinction fondée notamment sur la langue. Quant à la seconde, l'article 5 établit que les consommateurs de biens et services ont le droit d'être informés et servis en français ; l'article 55 prévoit que les contrats d'adhésion et tous les documents qui s'y rattachent doivent être rédigés en français ; les articles 173 et suivants permettent de porter plainte contre toute violation de ces droits.

Comme la Charte des droits et libertés de la personne autorise les victimes d'une « atteinte illicite à un droit ou à une liberté » à demander réparation pour le préjudice moral ou matériel subi, Me Hardy-Lemieux étudie la possibilité de recourir à cette disposition pour sa cliente et, dans un second temps, d'engager un recours collectif pour tous les Québécois dans le même cas.



Mme Sylvie Bacon-Gauthier et Me Suzanne Hardy-Lemieux songent à intenter un recours collectif contre les deux géants du monde des affaires.

« Piégée »

Mme Sylvie Bacon-Gauthier n'hésite pas à dire qu'elle s'est sentie piégée. « J'ai l'impression d'avoir été leurrée. Quand j'ai signé la demande d'emprunt hypothécaire, cela s'est fait en français. Le certificat d'assurance qui m'a été remis et qui réfère à la police collective est également en français. J'étais donc convaincue, en adhérant, que cette langue serait utilisée advenant un problème. Or, la fameuse police collective qui énonce les droits des parties au contrat et qui fait foi de tout en cas de litige est unilingue anglaise », déclare-t-elle.

Elle se demande pourquoi, si le français faisait très bien l'affaire quand il s'agissait pour la banque et la compagnie d'assu-

rance d'empocher son argent, il n'en était plus de même au moment où des difficultés sont survenues lors du décès de son mari.

Mme Bacon-Gauthier s'estime doublement lésée dans l'exercice de ses droits, tant à titre d'adhérente et de bénéficiaire qu'à titre de francophone. Voilà pourquoi elle a décidé de se battre non seulement pour elle mais aussi pour les autres assurés hypothécaires de la Banque Royale résidant au Québec. Leur nombre se situe aux environs de 75 000 selon le chiffre fourni au SOLEIL par M. Tony Raymond de La Prudentielle qui, de Toronto, agit comme chargé de compte de la compagnie d'assurance auprès de la Banque Royale.

Aussi la fonctionnaire a-t-elle adressé deux plaintes officielles

en juin : une au ministre de l'Éducation responsable des organismes de la langue, Jacques Chagnon ; l'autre à l'Office de la langue française.

L'homme politique n'a même pas accusé réception. Quant à l'Office, il a immédiatement réagi, assurant qu'une enquête serait menée dans les plus brefs délais. Interrogé à ce sujet, le président de l'organisme, M. Jean-Claude Rondeau, a répondu au SOLEIL que le dossier, « complexe », est en train d'être traité.

Un appel logé auprès du vice-président responsable des hypothèques résidentielles à la Banque Royale, M. Guy Bélisle, a secoué la quiétude unilingue de ce bureau où on ne répond qu'en anglais au téléphone. M. Bélisle, qui ignorait tout du cas de Mme Bacon-Gauthier, a rapidement plongé dans la correspondance. Passant de la réponse rapportée plus haut à l'étonnement devant ce qu'il a trouvé étant donné la politique officielle de bilinguisme de l'institution financière, il a communiqué avec La Prudentielle et lui a demandé de traduire sa police d'assurance collective numéro GL-M-70150.

La compagnie d'assurance attend une requête écrite pour procéder. Celle-ci vient d'être postée, assure M. Bélisle, non sans noter qu'en cas de litige c'est le texte anglais qui prévaut.

Me Hardy-Lemieux se scandalise que la Banque Royale n'entende pas donner à la version française la même valeur juridique que celle qu'elle accorde à l'original anglais. « La traduction française doit être assez décente pour qu'en cas d'ambiguïté ce soit elle qui prévale devant les tribunaux lorsque l'assuré est un francophone, le document anglais ne servant que d'instrument d'interprétation. Autrement, il faudra en conclure que cette traduction n'est qu'un « nanan » pour nous fermer la « trappe », nous empêcher de nous battre sur la place publique ! » clame-t-elle.

Super! Des tissus "Polar" à bon PRIX!

20% À 50% DE RABAIS
sur tous les POLARS!

POLAR Unis et imprimés
100% polyester, 150cm
Prix cour. jusqu'à 21,99m

A partir de 9,99 m

Challis imprimés
100% rayonne, 115 & 145cm
Prix cour. jusqu'à 11,99m

Flanelle à carreaux
100% coton, 145cm
Prix cour. 8,99m

A partir de 6,99 m

PLUS DE 25 IMPRIMÉS DIFFÉRENTS!

33 1/3% DE RABAIS ACCESSOIRES DE COUTURE
• Les fils Gütermann
• Les fermetures à glissières
• Tous les appliques
• Tous les boutons
• Le velcro au mètre

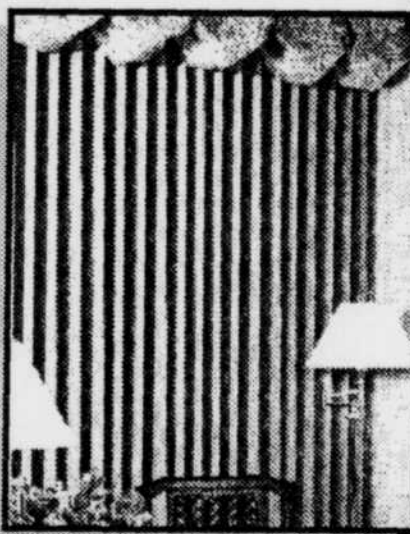
ÉPARGNEZ SUR CES PATRONS!

PATRONS Vogue 2 POUR 1 *De valeur égale ou moindre.	ÉPARGNEZ 33 1/3% PATRONS Mc CALL'S 1 POUR 1 *De valeur égale ou moindre.	PATRONS Butterick 3 POUR 1 *De valeur égale ou moindre.
--	---	--

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!

SANS OBLIGATION DE VOTRE PARTI POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, COUVRE-LITS, ETC.

661-0909



STORES VERTICAUX SUR MESURE

JUSQU'À

40%

STORES BOUCLAIR EN P.V.C. LAMELLES DE 2" ET 3 1/2"
Couleurs et styles variés

FESTIVAL DÉCO

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 23 septembre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

DRAPERIES
DES MILLIERS DE MÈTRES DE NOUVEAUX TISSUS DÉCORATIFS!

TOUTE LA SÉLECTION DE TISSUS À RECOUVREMENT

• VELOURS IMPRIMÉS • CUIRÈTTES
• TAPISSERIES • JACQUARDS • TWEEDS

DIRECTEMENT DE MANUFACTURIERS EUROPÉENS, ASIATIQUES ET AMÉRICAINS

Prix courant jusqu'à 39,99 m.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE:

3,99 m 60%

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C. 1"

SPÉCIAL À PARTIR DE:

1,99

*LES COULEURS ET GRANDESUR PEUVENT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE

PRÊTS À EMPORTER

BLANC, VERT FORÊT, GRANTIE, LILAS, NOIR, GRIS, BLANC CASSÉ

TOUTES LES DOUILLETES ET ENSEMBLES DE DOUILLETTE SANS EXCEPTION!

JUSQU'À 25%

24" X 45"	3,99\$
27" X 45"	4,99\$
31" X 45"	5,49\$
36" X 45"	6,49\$
40" X 45"	7,49\$
48" X 45"	9,49\$
54" X 45"	10,49\$
64" X 45"	12,99\$
24" X 64"	6,49\$
27" X 64"	7,99\$
31" X 64"	8,99\$
36" X 64"	9,99\$
40" X 64"	10,99\$
48" X 64"	12,99\$
54" X 64"	13,99\$
72" X 64"	18,99\$

ET AUTRES GRANDESUR

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS MÊME VOTRE SATISFACTION!

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

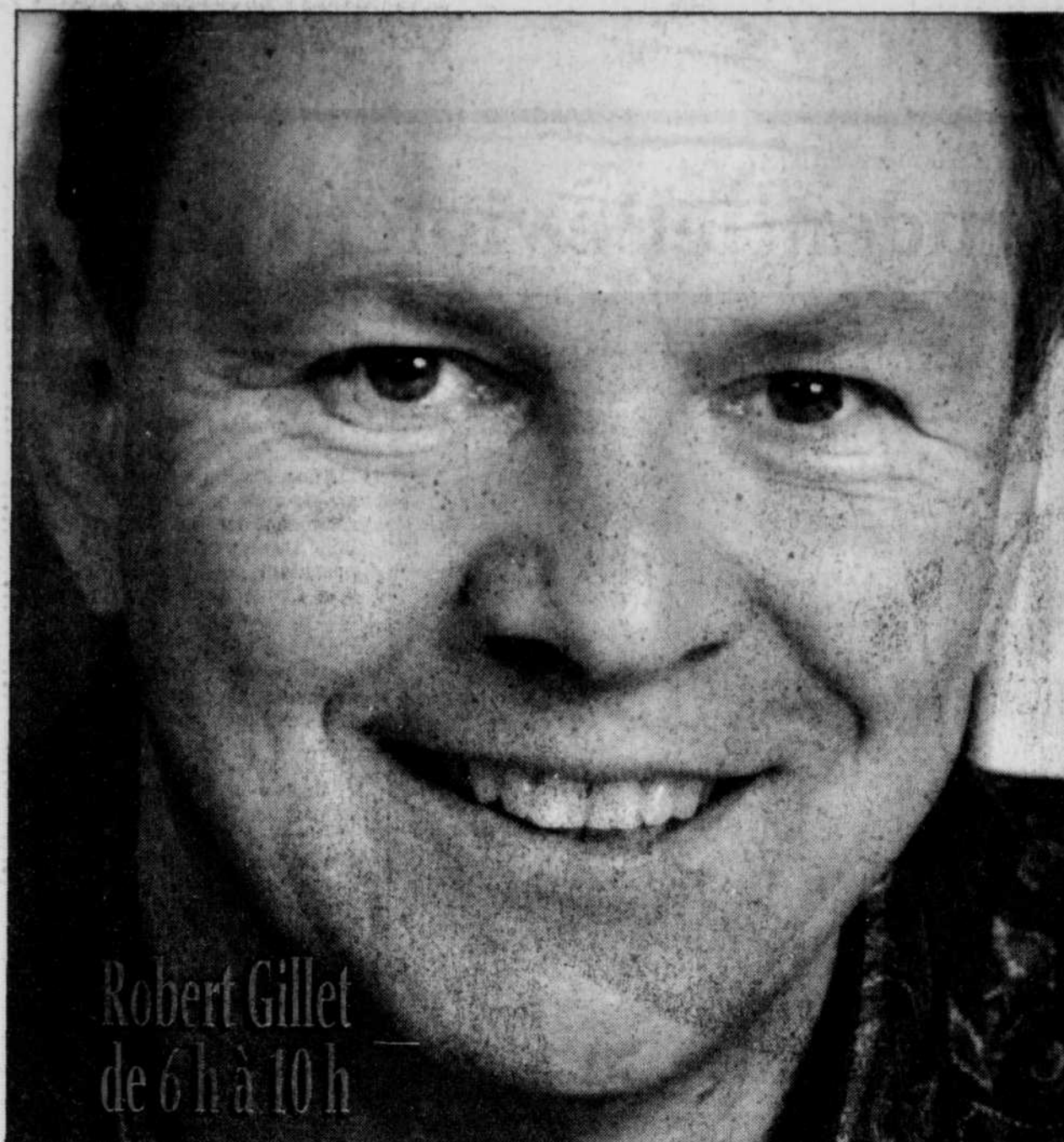
MAINTENANT 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!

Bouclair

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:

Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi le samedi à compter de 9:30h et le dimanche de 12h à 17h.

Chicoutimi: 326 boul. Des Saguenéens • Rimouski: 36, Montée Industrielle • Rivière-du-Loup: 276, Hôtel de Ville • Jonquière: 3477, boul. St-François
Trois-Rivières: 3550, boul. des Forges • Shawinigan: 3493, boul. Royale • Arthabaska: 1111, Jutras Est • Vanier: 365, Soumande • Ste-Foy: Place Laurier (Mail Nord)
• 990, De Bourgogne • Québec: Galeries de la Capitale • Lévis: 95, Route Kennedy • Neufchâtel: 4100, boul. de L'Auvergne • Beauport: 3315, rue du Carrefour
• St-Romuald: 990, De la Concorde • Sherbrooke: 3300, Portland • 430, Belvédère Sud • Drummondville: 400, boul. St-Joseph.

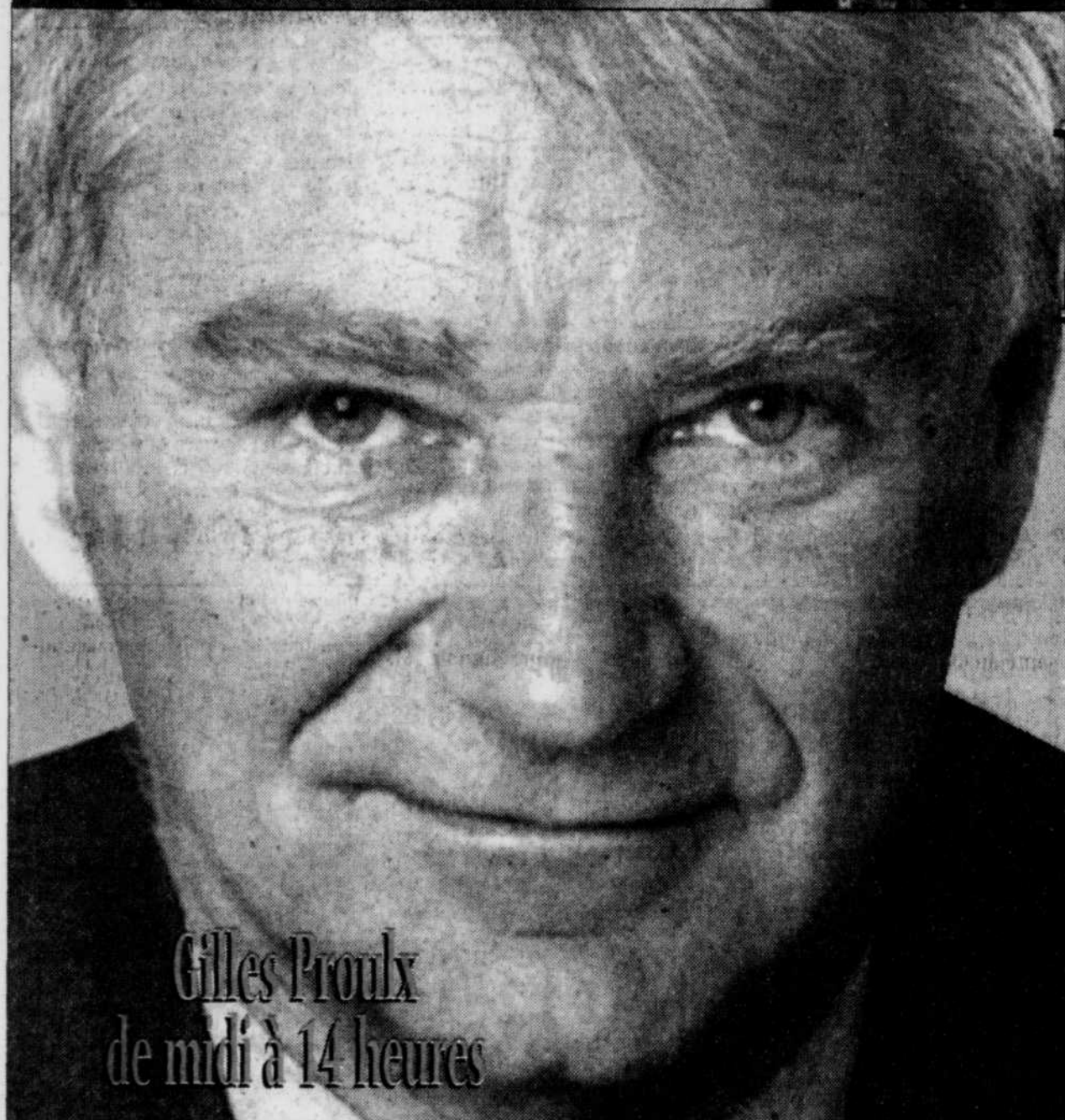


**Le matin,
Gillet ne
dort pas!**

- Des entrevues croustillantes
- Des nouvelles de chez nous
- De l'information exclusive
- Le plaisir du prix BOLO
- La folie d'une bande qui aime son métier

Robert Gillet
de 6 h à 10 h

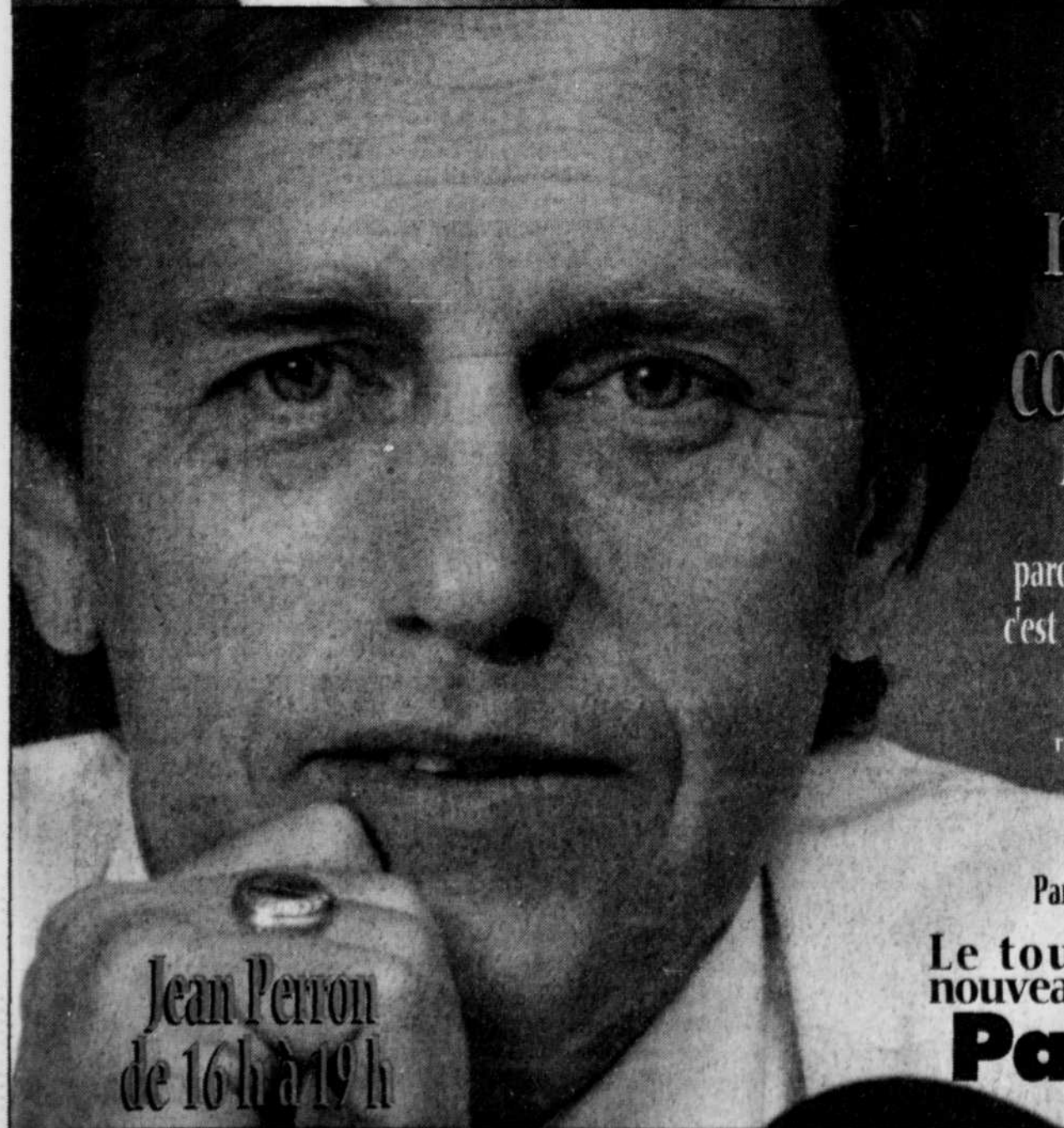
**La
Bande à Gillet**



**Le midi,
personne
ne bat
le style de
Proulx...**

Gilles Proulx
de midi à 14 heures

**Le
Journal
du midi**



**Perron
ne s'exprime pas
comme les autres...**

Jean Perron ne s'exprime pas comme un animateur ordinaire
parce qu'il n'est pas un animateur ordinaire:
c'est un ancien «coach» de la Ligue Nationale...

Pour savoir des choses sur le hockey que bien peu d'animateurs ou animatrices savent,
rien n'est mieux qu'un homme qui porte à son doigt la bague-souvenir d'une Coupe Stanley.
Ce soir, appelez-le. Vous verrez qu'il ne parle pas comme les autres: il parle sport!

Parce que ce qui compte, c'est ce qu'il a à dire!

Jean Perron
de 16 h à 19 h

Le tout
nouveau
Parlons sport

BOLO

LE LEADER DE L'INFORMATION